



Livret de **formation**

2019-2020

Diplôme Universitaire de Technologie

(Bac +2, niveau 3)

Carrières Sociales

- Animation sociale et socioculturelle
- Gestion Urbaine

UPEC
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

IUT
SENART
FONTAINEBLEAU

www.iutsf.u-pec.fr

Le secteur de l'intervention sociale et éducative est confronté depuis plusieurs années aux profondes transformations des politiques publiques et aux nouvelles orientations du champ professionnel dans un contexte économique difficile. Ces transformations s'inscrivent dans des territoires inégaux en termes de population, de configurations, de ressources et qui sont des lieux d'émergence de nombreux métiers liés à de nouvelles problématiques sociales avec une expansion des niveaux IV et V, obligeant les professions de niveaux III et II à élever leurs seuils de compétences en développant leurs facultés d'ingénierie et d'encadrement. C'est sur ces enjeux que nous nous positionnons en portant ce DUT Carrières Sociales constitué de deux options complémentaires.

La première, l'Animation sociale et socioculturelle, vise à former de futur-e-s animateur-trice social-e et socioculturel-le qui peuvent s'adresser à des publics en difficulté ou à une population pour contribuer, avec l'ensemble des acteur-trices sociaux-iales, à façonner les nouvelles logiques de la solidarité dans le sillage de l'éducation populaire.

L'option Gestion urbaine s'inscrit pleinement dans les territoires et ses espaces en accompagnant les mutations locales en cours, les questions ou les situations urbaines émergentes. Ces acteur-trice-s du développement local de proximité soutiennent et renforcent les démarches inclusives dans la construction des espaces urbains de demain.

La qualification DUT (bac+2) permet aux futur-e-s professionnel.le.s de concevoir et de mettre en œuvre des projets sociaux et culturels, de coordonner des actions locales ou territorialisées, d'encadrer des interventions socio-éducatives ou des programmes visant à promouvoir la participation, les droits, les loisirs de toutes et tous. Pour ce faire, il s'agit aussi de relever certains défis : être attentif-ve-s aux enjeux démocratiques fondamentaux ; s'impliquer en matière d'entraide nationale et internationale ; s'engager pour et avec les populations vulnérables en favorisant leur accès aux droits ainsi que l'expression et la réalisation de leurs aspirations. Nous visons ainsi à former nos étudiant-e-s à penser en contexte universitaire, à développer leur esprit critique, à s'approprier des connaissances et d'être en capacité d'en produire pour agir en tant que professionnel-le auprès d'individus inscrits dans un territoire complexe.

Ce livret a pour ambition de présenter l'ensemble du cursus du DUT. Il donne les principaux repères pour chaque cours et rappelle les règles de fonctionnement du diplôme et du département. C'est par l'usage que vous en ferez que vous nous aiderez à l'améliorer.

Sommaire

L'ÉQUIPE	5
PRÉSENTATION DES FORMATIONS	6
VALIDATION DU DIPLÔME	8
CALENDRIER	9
CONTENU PÉDAGOGIQUE	10
RÈGLEMENT INTÉRIEUR	45
LES RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES	49
OUTILS PÉDAGOGIQUES ET RESSOURCES	50

L'équipe

Benjamin DENECHÉAU

MCF en sociologie
Chef de département
Co-responsable de la LP IS
benjamin.denecheau@u-pec.fr

Joanne CHAPUIS

Gestionnaire de département
(Anim2, LP-IS, GU)
joanne.chapuis@u-pec.fr
dut.cs@iutsf.org

Laetitia ROBERT

Gestionnaire pédagogique
(Anim1, FA1 et 2)
laetitia.robert@u-pec.fr
dut.cs@iutsf.org

Géraldine GIMENEZ

Enseignante d'éducation socioculturelle
Directrice des études
geraldine.gimenez@u-pec.fr

Bruno REMY

Enseignant en information &
communication
Chargé de l'apprentissage
remy@u-pec.fr

Samir FERGANI

Enseignant d'économie-gestion
Responsable des stages
samir.fergani@u-pec.fr

Dieynébou FOFANA-BALLESTER

MCF en Sciences de l'éducation
Coordinatrice du diagnostic FI
d.fofana@u-pec.fr

Irene POCHETTI

MCF en sociologie
Co-responsable de la LP IS
Coordinatrice du diagnostic FA
irene.pochetti@u-pec.fr

Thomas SAUVADET

MCF en sociologie
thomas.sauvadet@u-pec.fr

Soizick JAFFRE

Enseignante en langue
soizick.jaffre@u-pec.fr

Céline GIANFERMI

Enseignante en géographie
celine.gianfermi@u-pec.fr

Franck PLASSE

Professionnel associé, chargé du
développement de l'apprentissage
franck.plasse@u-pec.fr

Nadia AZOUG

Professionnelle associée
nadiazoug@gmail.com

Laurence BRUNISSEN

Professionnelle associée
l.brunissen@free.fr

Gilles MARTINET

Attaché temporaire d'enseignement et
de recherche
Doctorant en géographie

Anna POMARO

Attachée temporaire d'enseignement et
de recherche
Doctorante en sociologie politique

Camila VAN DIEST

Attaché temporaire d'enseignement et
de recherche
Docteure en sociologie urbaine

Présentation de la formation

Le DUT Carrières sociales, vise à former des futur-e-s professionnel-le-s concevoir et mettre en œuvre des projets sociaux et culturels, coordonner des actions locales ou territorialisées, encadrer des interventions socio-éducatives ou des programmes visant à promouvoir la participation, les droits, les loisirs de toutes et tous. Pour ce faire, il s'agit aussi de relever certains défis : être attentif-ve-s aux enjeux démocratiques fondamentaux ; s'impliquer en matière d'entraide nationale et internationale ; s'engager pour et avec les populations vulnérables en favorisant leur accès aux droits ainsi que l'expression et la réalisation de leurs aspirations.

Il se décline en deux options complémentaires :

L'OPTION ANIMATION SOCIALE ET SOCIOCULTURELLE

Elle forme au métier **d'animatrice et animateur socioculturel**.

Les tâches de ces professionnel-le-s

Les tâches que recouvre ce métier sont variées, allant de la prise en charge des loisirs éducatifs à l'accompagnement de démarches d'insertion, en passant par toutes les situations d'intervention sociale et culturelle. L'animateur-trice socioculturel-le s'adresse à des publics diversifiés : jeunes, adultes, familles, personnes âgées, personnes handicapées...

Les diplômé-e-s sont employé-e-s de collectivités (pour 60% d'entre eux) ou salarié-e-s du secteur privé, le plus souvent associatif (40%). Ils travaillent dans les centres sociaux, centres de loisirs, foyers d'hébergement, maisons de retraite, missions locales, maisons d'accueil spécialisé, hôpitaux, centres de vacances, maisons de jeunes et de la culture, en milieu ouvert, etc.

L'activité professionnelle comporte essentiellement 5 entrées qui structurent le contenu pédagogique du programme national du DUT :

- Méthodologie de projet
- Diagnostic social et méthodologie d'enquête
- Sciences politiques, institutions et sociologie
- Méthodes d'intervention sociale (communication, technique de médiation et de négociation, dynamique de groupe, animation)
- Outils de gestion et d'évaluation

L'OPTION GESTION URBAINE

Le ou la gestionnaire urbain-e exerce des fonctions dans les domaines des études et du développement territorial, de l'économie publique et sociale, des services et de la médiation, pour améliorer le cadre de vie des habitants. Ayant au cœur de ses préoccupations la question de la qualité de vie, il ou elle intègre dans son action les contraintes écologiques et environnementales et participe à la mise en œuvre des politiques publiques et de leurs dispositifs liés à ces questions. Il ou elle est en capacité d'accompagner les mutations locales en cours, questions ou situations urbaines émergentes – mobilités, interculturalité, villes en transition, résilience des territoires... – en s'appuyant sur des éclairages internationaux.

Le ou la gestionnaire urbaine coordonne des projets qui mobilisent différent-e-s acteur-trice-s locaux (collectivités, bailleurs, associations...) sur des questions aussi diverses que la rénovation urbaine, l'accès au logement, le développement culturel, la redynamisation économique, l'aménagement des espaces publics, les mobilités, la prévention... Il ou elle allie la pratique de l'intervention et de l'accompagnement social à la gestion urbaine de proximité et au suivi administratif et technique des projets urbains. Il ou elle est employé-e dans des collectivités territoriales, des administrations, des associations, des entreprises privées, bureaux d'études, etc.

LES PUBLICS EN FORMATION

Le département accueille en DUT

- des étudiant-e-s en formation initiale à temps plein, 2 groupes de travaux dirigés en animation sociale et socioculturelle par promotion, 1 groupe en gestion urbaine
- des étudiant-e-s en formation alternée (contrat d'apprentissage et de professionnalisation), 1 groupe par promotion
- des adultes en reprises d'études, généralement sur un an, en deuxième année

Il porte par ailleurs une Licence Professionnelle Intervention sociale en alternance et est engagé dans le Master Cadre en éducation, parcours cadre de l'éducation populaire avec l'ESPE de Bonneuil.

LE POSITIONNEMENT PÉDAGOGIQUE DU DÉPARTEMENT

L'activité professionnelle dans les champs de l'animation et de la gestion urbaine se caractérise par une forte transversalité. La pédagogie mise en œuvre dans le département Carrières sociales de l'IUT Sénart-Fontainebleau vise donc à favoriser le lien des disciplines entre elles et entre le terrain et l'approche universitaire. Elle favorise l'appropriation des connaissances par leur mise en œuvre dans des situations d'expérimentation, des travaux collectifs, des enquêtes et démarches de terrain et par un questionnement continu sur le sens des savoirs, des techniques et des méthodes.

Analyse des pratiques, connaissance des champs professionnels, en lien avec les voyages d'études, projet personnel et professionnel, diagnostic de territoire, pratiques de créativité, projets tutorés et stages sont autant d'occasions pour l'étudiant-e de s'engager dans une démarche de production et de réflexion qui garantisse l'acquisition de compétences et la capacité à transférer ces compétences dans des contextes professionnels.

Soucieux par ailleurs d'initier des espaces de débat public, le département organise des conférences et séminaires où se rencontrent différents acteurs et actrices du territoire : universitaires, élu-e-s, professionnel-le-s du champ social, étudiant-e-s, collectivités locales et territoriales. Les rencontres Territoires Acteur-trice-s Sociétés sont l'expression concrète de l'engagement du département au sein de la sphère civile.

POURSUITE D'ÉTUDES

Les diplômé-e-s du département Carrières sociales peuvent poursuivre leurs études en licence professionnelle ou, après une année de licence, en master.

QUELQUES PARTENAIRES...

- Fédération des MJC en Ile-de-France
- Fédération des centres sociaux de Seine et Marne
- Mission locale de Sénart
- Théâtre-Sénart, Scène nationale
- Observatoire Universitaire International Education et Prévention
- Des collectivités en Ile de France : Grand Paris Sud, Lieusaint, Savigny le Temple, Melun, Montreuil, etc.

...À L'ÉTRANGER

- Université du Québec à Montréal, (UQÀM), *Baccalauréat en Action culturelle*
- Université du Québec à Chicoutimi, *Baccalauréat en Travail social*
- Université Alberto Hurtado, Santiago, Chili, *département de Travail social*
- Université Fédérale de Rio de Janeiro, *département de Pédagogie*
- Université de Maynooth, Irlande
- Stages au Sénégal, au Maroc, au Québec (Montréal), à Barcelone, à Londres, au Chili, au Brésil, en Asie du Sud-Est dans des structures partenaires

Validation du diplôme

Le DUT est décomposé en 4 semestres. Le DUT Carrières Sociales est décerné aux étudiant·e·s qui ont validé directement ou par compensation les 4 semestres de la formation.

Pour valider un semestre, il faut avoir :

- une moyenne générale \geq à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement
- une moyenne \geq à 8/20 dans chacune des unités d'enseignement
- valider le semestre précédent s'il existe

La compensation peut s'effectuer

- entre les enseignements d'une même unité d'enseignement (UE)
 - entre les unités d'enseignement de deux semestres consécutifs
- Les unités d'enseignement validées peuvent être capitalisées.

Coefficient : les modules d'enseignement sont affectés de coefficients. ECTS La validation d'une unité d'enseignement entraîne la délivrance des crédits de formation européens (ECTS) correspondants. Un semestre validé correspond à 30 ECTS. Le DUT correspond à 120 ECTS.

L'évaluation suit le régime du contrôle continu. Tous les travaux demandés aux étudiant·e·s (travaux dirigés, travaux personnels, exposés, devoirs sur table, etc.) sont susceptibles d'être évalués.

L'assiduité aux enseignements est en conséquence obligatoire. L'obtention du diplôme est conditionnée au respect de cette obligation selon les termes du règlement intérieur. Chaque étudiant·e bénéficie d'une tolérance de 4 demi-journées d'absence par semestre pour convenance personnelle. Au-delà, le jury pénalisera l'absentéisme à hauteur de 1 point de moyenne générale par bloc de 5 demi-journées.

En outre, chaque enseignant·e est maître·esse de son évaluation et peut appliquer des pénalités pour absentéisme dans le cadre de son cours.

Calendrier

PRATIQUES DE CRÉATIVITÉ

(1^{ÈRE} année animation FI et FA) :

16-20 décembre 2019 et 15-19 juin 2020

Présentation le 19 juin au soir au Théâtre-Sénart

VOYAGES D'ÉTUDES

1^{ÈRE} année FI : *25-29 mai 2020*

2^{ÈME} année FA : *30 mars au 3 avril 2020*

STAGES

Stage 1^{ÈRE} année : *20-31 janvier 2020*

23 mars-10 avril 2020

Stage 2^{ÈME} année : *30 mars-12 juin 2020*

FIN DES COURS

1^{ÈRE} année FI (animation et gestion urbaine) : *19 juin 2020*

2^{ÈME} année FI : *23 juin 2020*

1^{ÈRE} année FA : *26 juin 2020*

2^{ÈME} année FA : *2 septembre 2020*

JURYS

Jury S1 : *27 février 2020*

Jury S2 : *2 juillet 2020*

Jury S3 : *6 février 2020*

Jury S4 : *25 juin 2020*

Jurys FA et session 2 : *3 septembre 2020*

CONGÉS

Pour les étudiant-e-s de formation initiale

Toussaint : *28 octobre-3 novembre 2019*

Congés de fin d'année : *21 décembre 2019 - 5 janvier 2020*

Congés d'hiver : *17 février - 21 mars 2020*

Congés de printemps : *13 au 17 avril 2020* (sauf 2^{ÈME} année)

Contenu pédagogique

Les deux années universitaires du DUT s'organisent autour de quatre semestres (S1, S2, S3, S4), chaque semestre comprenant plusieurs unités d'enseignement (UE). Ci-dessous vous trouverez le détail des enseignements selon les unités d'enseignements de chaque semestre. Les modules dont le code comprend un A concernent l'animation, un G la gestion urbaine.

SEMESTRE 1

S1	Réf mod	Nom du module	ECTS
UE 11		ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	8
111	M 1101	Institutions territoriales, nationales, européennes	3
112	M 1102	Acteurs de la société civile et organisation.	3
113	M 11A03	Les grands courants de l'ASSC	2
	M 11G03	Ecologie urbaine et environnement	
UE 12		INDIVIDUS et SOCIETES	10
121	M 1201	Diagnostic de territoires.	2
122	M 1202	Publics et problématiques spécifiques.	2
123	M 1203	Développement de la personne.	2
124	M 1204	Analyse de la société.	2
125	M 12A05	Publics de l'animation et problèmes socioculturels	2
	M 12G05	L'enquête ethnographique	
UE 13		FONDEMENTS METHODOLOGIQUES	7
131	M 1301	Expression et communication : éléments fondamentaux.	2
132	M 1302	Langues et cultures étrangères.	2
133	M 1303	Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable.	3
UE 14		DECOUVERTE PROFESSIONNELLE	5
141	M 1401	Projet Personnel et Professionnel.	1
142	M 14A02	Analyse de problématiques spécifiques	2
	M 14G02	Urbanisme opérationnel	
143	M 14A03	Pratiques de créativité : découverte	2
	M 14G03	Méthodologie de la monographie	
Total semestre 1			30

Tronc commun

ASSC

GU

SEMESTRE 2

S2	Réf mod	Nom du module	
UE 21		INSTITUTIONS et POLITIQUES PUBLIQUES	6
211	M 2101	Politiques territoriales et institutions.	2
212	M 2102	Droit : principes généraux.	2
213	M 2103	L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques.	2
UE 22		SOCIETES, POPULATION et TERRITOIRES	7
221	M 2201	Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête. (diag)	2
222	M 2202	Le groupe et ses enjeux.	2
223	M 2203	Analyse de la société.	1,5
224	M 22A04	Société et populations (diag)	1,5
	M 22G04	Histoire urbaine	
UE 23		METHODES, TECHNIQUES et LANGAGES	9
231	M 2301	Expression et communication : information et argumentation.	2
232	M 2302	Langues et cultures étrangères.	2
233	M 2303	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information.	1,5
234	M 2304	Méthodologie de projet. Comptabilité.	2
235	M 23A05	Pratiques de créativité	1,5
	M 23G05	Cartographie et outils d'enquête	
UE 24		PRATIQUES PROFESSIONNELLES	8
241	M 2401	Projet Personnel et Professionnel.	1
242	M 2402	Analyse des pratiques.	1
243	M 2403	Projet tutoré (100 h).	2
244	M 2404	Stage (min 2 semaines) : évaluation du déroulement par le tuteur de stage ou l'enseignant tuteur	1
245	M 2405	Stage : évaluation du rapport de stage écrit et/ou de la soutenance orale	3
		Total semestre 2	30

Tronc commun

ASSC

GU

SEMESTRE 3

S3	Réf mod	Nom du module	
UE 31		ORGANISATION et POLITIQUES SECTORIELLES	7
311	M 3101	Politiques publiques sectorielles.	3
312	M 3102	Droit appliqué.	2
313	M 3103	Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché.	2
UE 32		SOCIETES, POPULATION et PUBLICS	6
321	M 32A01	Politiques culturelles.	2
322	M 32A02	L'individu et le groupe / courants pédagogiques	2
	M 32G02	Dynamique des populations	
323	M 32A03	Publics et problématiques spécifiques	2
	M 32G03	Problématiques économiques et sociales locales	
UE 33		TECHNIQUES et CONCEPTION DE PROJETS	11
331	M 3301	Expression et communication : communication des organisations.	2
332	M 3302	Langues et cultures étrangères.	2
333	M 3303	Méthodologie et conduite de projet.	2
334	M 3304	Gestion	2
335	M 33A05	Pratiques de créativité : approfondissement	1,5
	M 33G05	Atelier d'aménagement	1,5
336	M 33A06	Pratiques de créativité et projet	1,5
	M 33G06	Méthodologie d'enquête et de diagnostic. Bureautique	1,5
UE 34		DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	6
341	M 3401	Projet Personnel et Professionnel.	1
342	M 34G02	Analyse des pratiques professionnelles.	2
343	M 3403	Projet tutoré (100 h).	3
		Total semestre 3	30

Tronc commun

ASSC

GU

SEMESTRE 4

S4	Réf mod	Nom du module	
UE 41		ACTEURS, DYNAMIQUES et TERRITOIRES	6
411	M 4101	Organisations politiques, administratives, et acteurs.	1,5
412	M 4102	Droit spécialisé.	1,5
413	M 41G03	Ethique et histoire des idées.	1,5
414	M 41A04	Les acteurs de la société civile	1,5
	M 41G04	Gestion des collectivités locales	
UE 42		PUBLICS et PRATIQUES PROFESSIONNELLES	
421	M 4201	Projet Personnel et Professionnel.	1
422	M 42A02	Pratiques, publics et champs professionnels	1
	M 42G02	Habitats et sociétés. Approches spatiales du fait urbain	1
423	M 4203	Mémoire.	2
424	M 42A04	Problématiques spécifiques et pratiques	1
	M 42G04	Aménagement du territoire	
425	M 42A05	Analyse des champs professionnels	1
	M 42G05	Développement économique local	
UE 43		LANGAGES et COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	7
431	M 4301	Expression et communication : communication professionnelle.	2
432	M 4302	Langues et cultures étrangères.	2
433	M 4303	Techniques de négociation et de médiation.	1
434	M 43A04	Principes et méthodes d'intervention en ASSC	1
	M 43G04	Atelier d'aménagement	1
435	M 43A05	Méthodes et pratiques d'intervention en ASSC	1
	M 43G05	Approfondissement gestion urbaine. Bureautique	1
UE 44		APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL	11
441	M 4401	Projet tutoré (100 h).	3
442	M 4402	Stage (min 8 semaines)	8
		Total semestre 4	30

Tronc commun

ASSC

GU

SEMESTRE 1

UE11 - M 1101 - INSTITUTIONS TERRITORIALES, NATIONALES ET EUROPÉENNES

Céline Gianfermi / Franck Plasse

PRÉSENTATION DU COURS

Le cours sur les institutions se compose de trois parties, correspondant au S1, S2 et S4. Il s'agit d'une approche introductive aux institutions nationales, puis territoriales et enfin européennes, à la fois dans leur histoire, leur mode de fonctionnement, et leur rôle pour les politiques sociales et socioculturelles.

Au S1, on abordera les principales institutions, dans leur histoire, leur fonctionnement et leurs rôles, en réfléchissant aux débats qu'elles soulèvent et à leurs limites.

Au S2, on traitera des politiques territoriales, de leurs enjeux et des modalités d'intervention des différentes institutions dans l'impulsion et/ou la mise en œuvre de ces politiques. On s'interrogera sur l'articulation souvent complexe des actrices et acteurs institutionnels dans le contexte d'un Etat combinant déconcentration et décentralisation, notamment en comparant avec les pratiques étrangères de décentralisation.

OBJECTIFS

- Donner aux étudiant-e-s un aperçu des institutions politiques françaises auxquelles ils et elles seront confronté-e-s dans leur future carrière professionnelle
- Identifier les acteur-trice-s qui seront leurs interlocuteur-trice-s et le fonctionnement des organismes dont dépend leur action

ÉVALUATION

Les modalités, dates ou période d'évaluation seront fondées notamment sur la participation active des étudiant-e-s, à leur capacité de développer leurs connaissances et leurs savoir-faire au regard de leur avenir professionnel et/ou universitaire. Écrites et orales, individuelles et en groupe, elles seront présentées en début d'année.

BIBLIOGRAPHIE

- J. Levy, dir., Atlas politique de la France : *Les révolutions silencieuses de la société française*, Autrement, 2017
- Formery Simon-Louis, *La Constitution commentée article par article, Les fondamentaux*, Hachette, janvier 2011.
- Cahiers français n° 332, *La Vème République, évolutions et débats*, La Documentation française, mai-juin 2006.
- Regards sur l'actualité n°360, *Réforme de l'Etat : le big bang ?*, La Documentation française, avril 2010.
- Cahiers français n°346, *La Réforme de l'Etat*, La Documentation française, septembre-octobre 2009.

UE1 - M 1102 - ACTEURS ET ACTRICES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET ORGANISATION

Anna Pomaro

Associations, conseils de quartier, groupes d'achat solidaires, ONG, assemblées citoyennes, mais aussi le grand débat, les gilets jaunes, la manif pour tous,... Autant de réalités qui touchent au champ d'action de l'animation socioculturelle et de la gestion urbaine et se trouvent regroupées sous la notion de société civile. Mais qu'ont-elles en commun toutes ces réalités ? Comment s'articulent-elles avec l'action des pouvoirs publics à différentes échelles ? Quels rôles jouent-elles dans le territoire ?

Ce cours se propose de partir d'une approche exploratoire, à travers l'analyse de cas d'étude, la mise en situation et la rencontre directe avec des structures. Cela dans le but de donner des outils méthodologiques et analytiques pour penser les formes de la société civile en prenant en compte le contexte social et politique de leur émergence et de leur action. Des cas d'étude en dehors du cadre national français seront aussi présentés et discutés, pour apporter des éléments d'initiation à une démarche comparative.

OBJECTIFS

- Appréhender la notion de société civile à partir des différentes représentations dont elle fait l'objet, ainsi que des effets sociaux et politiques qu'elles produisent
- Développer un raisonnement critique par rapport aux notions de participation, d'engagement, d'espace public et de citoyenneté
- Identifier le rôle des acteur-trice-s de la société civile et leurs articulations avec les publics et le maillage institutionnel selon les contextes

ÉVALUATION

Écrit individuel, travail collectif d'étude de cas

BIBLIOGRAPHIE

- CARREL Marion et NEVEU Catherine, *Citoyennetés ordinaires., pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Karthala, 2014
- COTTIN-MARX Simon, *Sociologie du monde associatif*, La Découverte, 2019
- PIOTTE Gautier, *La notion de société civile*, La Découverte, 2018

UE11 - M 11A03 - PARCOURS ANIMATION LES GRANDS COURANTS DE L'ASSC Aurélien BOUTET

PRÉSENTATION DU COURS

enjeux de l'Éducation Populaire aujourd'hui afin d'être capables d'interroger leur propre action et posture, professionnelle et politique. Nous décrypterons quelques initiatives nouvelles se revendiquant de l'Éducation Populaire : en quoi à la fois elles rompent avec les mouvements « historiques » et en quoi elles régénèrent certaines idées et pratiques. Nous sortirons aussi du cadre national pour aborder quelques expériences étrangères et les confronter à nos expériences nationales.

Le cours s'appuiera sur les travaux d'universitaires mais aussi sur l'intervention de praticien·nes de l'éducation populaire actuelle, institutionnelle ou non.

OBJECTIFS

- Comprendre l'émergence de l'Éducation Populaire en France, son rôle et son évolution, et identifier les grands enjeux auxquels elle est confrontée
- Connaître les grands courants de l'Éducation Populaire et les principales organisations qui en ont découlé : leurs fondements politiques, leurs actions et principes d'action, ce qu'elles ont contribué à transformer
- Interroger le sens de son engagement professionnel

CONTENUS

- Histoire politique, économique et sociale de la France
- Les grands courants de l'Éducation Populaire, organisations, projets et pratiques
- Les théories pédagogiques qui traversent les différents mouvements
- L'organisation institutionnelle du champ de l'éducation populaire
- Les politiques publiques et leurs conséquences pour les organisations

BIBLIOGRAPHIE

- *Éducation populaire, une utopie d'avenir* co-édition Cassandre/Horschamp/Les Liens qui libèrent, 2012
- MAUREL Christian, *Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, L'Harmattan 201
- MAUREL Christian, *Éducation populaire et travail de la culture. Éléments d'une théorie de la praxis*, Paris, L'Harmattan, 2000
- LEON Antoine, *Histoire de l'éducation populaire en France*. Fernand Nathan. 1983
- Geneviève POUJOL, *L'éducation populaire : histoires et pouvoirs*, Editions ouvrières, Paris, 1981 (l'éducation populaire jusqu'à la 2nde guerre mondiale).
- Jean BOURRIEU, *L'éducation populaire réinterrogée*, L'Harmattan
- Franck LEPAGE, *L'éducation populaire, Monsieur, ils n'en ont pas voulu*. Inculture(s) 1. Editions du Cerisier. Cuesmes. Belgique. 2007
- CARTON Luc : *Éducation populaire ou animation socioculturelle ? dont «6 critères possibles qualifiant une action d'éducation populaire»*, Groupe de recherche sur l'éducation populaire et le métier de directeur de MJC. Lettres de la FFMJC n° 8 (mars 1996), n° 9 (septembre 1996), n° 10 (novembre 1996).
- LEPAGE Franck (coordonné par) : *L'éducation populaire ou la culture en actions. Les stages de réalisation, 50 ans d'aventure artistique*. Document INJEP, hors- série n° 5, 1997.
- LEPAGE Franck, *De l'éducation populaire à la domestication par la « culture »*. *Histoire d'une utopie émancipatrice*. Le Monde Diplomatique, p 4-5, mai 2009.
- Revue POLITIS : *Éducation populaire, le retour de l'utopie*. Hors- série n° 29, février-mars 2000.
- Revue POUR (Groupe de Recherche pour l'Éducation et la Prospective) : *Éducation populaire et nouveaux défis* - N°173, mars 2002.
- Alexia MORVAN, « *Pour une éducation populaire politique. À partir d'une recherche-action en Bretagne* » : (thèse), 2011

UE11 - M 11G03 - PARCOURS GESTION URBAINE - ÉCOLOGIE URBAINE ET ENVIRONNEMENT

Céline Gianfermi

PRÉSENTATION DU COURS

Après avoir défini, dans une séance introductive, les notions-clés indispensables à la réflexion, le module s'articulera autour de 3 thématiques :

- Villes et environnement.
- Villes, flux et mobilités.
- Villes, démocratie et citoyenneté

OBJECTIFS

· Penser la ville comme un éco-socio-système dans une approche transdisciplinaire insistant sur les relations homme-milieu.

· Penser la ville durable pour répondre aux enjeux sociaux, économiques, sociétaux, culturels et environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

ÉVALUATION

Travaux individuels et collectifs reposant sur des corpus documentaires problématisés.

BIBLIOGRAPHIE

- Documentation Photographique n°81 25, *L'urbanisation du monde*, La documentation française, septembre/octobre 2018
- DAMON J. et PAQUOT T. *Les 100 mots de la ville, Que-sais-je?*, PUF, 2014
- Les grands dossiers de Sciences humaines n°40, *Villes durables*, sept-oct-nov 2015
- PAQUOT T., *Terre urbaine*, LA Découverte, 2016
- LEFEBVRE H., *Le droit à la ville*, 1967

UE12 - M 1201- DIAGNOSTIC DE TERRITOIRES

Dieynébou FOFANA-BALLESTER / Irene POCETTI

PRÉSENTATION DU COURS

Le diagnostic de territoire est un élément central de l'activité des animatrices et animateurs sociaux et territoriaux de niveau 3. Le diagnostic n'est pas envisagé comme un préalable à l'action, mais peut être conçu comme le lieu même de l'émergence d'une activité sociale et donc comme participant à un processus de transformation sociale. Il est un outil d'animation sociale et socioculturelle et d'animation des territoires (ASSC).

Vous devrez réaliser, en vous appuyant sur des apports théoriques et des méthodologies spécifiques, un diagnostic en lien avec une problématique spécifique sur un territoire donné. Ce travail est organisé autour de plusieurs phases, tout au long de l'année, en lien avec le cours de méthodologie d'enquête.

OBJECTIFS

- Être en mesure de lire, de comprendre, et d'exploiter un diagnostic
- être en mesure de produire un diagnostic en tenant compte des spécificités des champs de l'animation sociale et de la gestion urbaine
- cerner les enjeux du travail de diagnostic

· mieux connaître les champs de l'animation sociale, socioculturelle et des territoires, à partir d'une démarche de diagnostic

ÉVALUATION

Soutenance orale et diagnostic

BIBLIOGRAPHIE

- Bernoux J-F, *Mettre en œuvre le développement social territorial*, Dunod, 2002
- Cauquil G., *Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées*, Dunod, 2004
- Davezies L., *La République et ses territoires*, Seuil, 2008,
- Lardon S., Piveteau V., Lelli L. (dir.), *Le diagnostic des territoires*. Géocarrefour, vol. 80/2, 2005
- Tissot S., *L'état et les quartiers*, Seuil, 2007
- Voléry I., « Sociogenèse d'un mode de gouvernance territoriale. Le cas d'un contrat éducatif local », *Revue française de science politique* 2008/5, Volume 58, p. 743-771.

UE12 - M 1202- PUBLICS ET PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

Bruno REMY

PRÉSENTATION DU COURS

Les publics de l'intervention sociale sont souvent regroupés sous des appellations qu'il convient de questionner (les enfants, les jeunes, les individus en situation de handicap, les personnes âgées). Ces catégories sont le produit de constructions sociales qui sont mouvantes au cours de l'histoire et suivant le contexte socio-politique. Ce cours visera à étudier les problématiques qui émergent de ces constructions et des inégalités sociales qu'elles peuvent sous-tendre. Nous réinterrogerons ainsi certains « problèmes sociaux » et tenterons de les déconstruire.

Le cours abordera les différentes sources d'informations disponibles sur ces publics et identifiera les effets de ces informations. Nous continuerons à distinguer les avantages limites et les contraintes des méthodes scientifiques afin de mettre en évidence leurs contribution aux connaissances et à la compréhension des publics.

Il s'agira, en s'appuyant sur des apports sociologiques, d'appréhender la réalité sociale et son évolution, de favoriser une meilleure connaissance des différents publics des champs de l'ASSC et plus largement de l'intervention sociale, de leurs situations, mais aussi des représentations dont ils sont l'objet, d'identifier les équipements, les dispositifs d'intervention collective, les structures d'accueil spécifiques. Cette meilleure compréhension permettra de travailler sur l'appréhension de ces problématiques et de discuter des postures professionnelles qu'elles peuvent recevoir.

OBJECTIFS

· Mieux connaître les publics spécifiques des champs de l'ASSC et de l'intervention sociale. Etre en mesure de faire le lien entre les recherches sur ces publics et les problématiques locales, notamment en décryptant les différenciations sociales et culturelles qui sont en jeu.

· Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics.

· Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes.

ÉVALUATION

Évaluation sur table, travail et restitution en groupe.

BIBLIOGRAPHIE

- Baillargeon N., 2005., *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, Montréal, Lux Editeur (Instinct de liberté).
- Becker H.S., 1985, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 247 p.
- Lahire B., 2005, *L'homme pluriel*, Paris, Armand Colin.
- Payet, J.-P., Giuliani, Fe, Laforgue, D. (dirs.), 2008, *La voix des acteurs faibles*, Rennes, PUR (Le sens social).

UE12- M 1203 - DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

Béatrice GEYRES

PRÉSENTATION DU COURS

Les étapes du développement de l'être humain, de la naissance à la fin de vie dans leurs dimensions physique, cognitive, affective et sociale.

OBJECTIFS

Permettre aux étudiant·e·s de saisir les caractéristiques des publics en fonction de leur âge et de leurs cadres de socialisation, discerner les problématiques courantes et pathologiques propres à chaque étape du développement de la personne, découvrir les pratiques sociales appropriées.

ÉVALUATION

Travaux de groupes

BIBLIOGRAPHIE

- Jacqueline Bideaud, Olivier Houdé, Jean-Louis Pedenielli, *L'homme en développement*, PUF, 2008.

UE12 - M 1204 - ANALYSE DE LA SOCIÉTÉ

David MAHUT / Camila Van DIEST

PRÉSENTATION DU COURS

Cet enseignement est une première introduction à la sociologie, à sa démarche, ses méthodes et quelques-uns de ses auteurs fondateurs. En croisant des textes sociologiques avec d'autres sources documentaires, nous chercherons à adopter un regard sociologique pour comprendre le monde social qui nous entoure.

En ASSC, nous travaillerons sur quelques objets sociologiques liés à la formation (par exemple : précarité et vulnérabilité, migrations, jeunesse, familles, etc.) et aborderons les outils méthodologiques (grille d'observation, journal de terrain, grille d'entretien, etc.) qu'offre la discipline.

En Gestion urbaine, l'enseignement permettra aux étudiant·e·s de découvrir certains outils d'enquête en sciences sociales, qui seront mobilisés dans le cadre de travaux pratiques. Divers objets de la sociologie en lien avec la formation seront ainsi abordés, tels que la socialisation, les pratiques culturelles et les loisirs, la sociologie urbaine, etc.

OBJECTIFS

Ce cours vise à introduire les sciences sociales auprès des étudiant-e-s :

- Se familiariser avec la perspective sociologique sur le monde social, découvrir les principaux courants et notions de la discipline
- Se saisir de certains outils d'enquête en sciences sociales
- Développer des capacités de lecture et d'analyse des textes sociologiques.

ÉVALUATION

Groupe ASSC : Devoir sur table et exposés oraux

Groupe GU : Travaux pratiques, exposé oral, dossier écrit, contrôle continu

BIBLIOGRAPHIE

- ASTIER I., *Les nouvelles règles du social*, Paris, PUF, 2007.
- BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, La Découverte, 1998.
- BECKER, H. *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2002.
- BERGER P., *Invitation à la sociologie*, Paris, Éditions La Découverte, 2006 [1963].
- FERRÉOL, G. et NORECK, J.-P. *Introduction à la sociologie*, Paris: Armand Colin, 2007.
- MESURE S., SAVIDAN P. (sous dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006.
- MOLÉNAT X.(dir), *La sociologie. Histoire, idées, courants*, Auxerre: Sciences Humaines, 2009.
- RIUTORT P., *Précis de sociologie*, Paris, PUF, 2010.
- RIUTORT, P., *Premières leçons de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.
- QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod (3ème édition augmentée), 2006.

UE12 - M 12A05 - PARCOURS ANIMATION - PUBLICS DE L'ANIMATION ET PROBLÈMES SOCIOCULTURELS

Cf. M1202

UE12 - M 12G05 - PARCOURS - GESTION URBAINE - L'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUE

Gilles MARTINET

PRÉSENTATION DU COURS

Malgré son intitulé, cet enseignement ne se limitera pas à l'enquête ethnographique et portera bel et bien sur les principaux outils d'enquête qualitatifs utilisés par les sciences de l'espace. Observation flottante, observation participante, entretien semi-directif, description ethnographique, réflexivité : tous ces outils des sciences sociales et bien d'autres seront présentés et mis en œuvre. En effet, l'enseignement articulera des éléments théoriques, leur mise en pratique avec des travaux de terrains et le traitement des données ainsi produites.

OBJECTIFS

S'initier à aux outils qualitatifs des sciences sociales afin de pouvoir analyser et comprendre les territoires d'intervention. Ces outils seront particulièrement utiles pour la réalisation du diagnostic territorial.

ÉVALUATION

Interrogations sur des éléments de cours, suivi des carnets de terrains et rendu final (groupe).

UE13 - M 1301-EXPRESSION ET COMMUNICATION

Anne PINGUET et Bruno RÉMY

CONTENU ET OBJECTIFS

L'animateur-trice socioculturel.le conçoit et met en oeuvre des actions et des projets visant à favoriser la créativité et l'expression des personnes dans des groupes. Elle favorise la rencontre, de soi et des autres..

Pour travailler cette dimension du métier dans la formation, le cours de 1ère année proposera des ateliers d'écriture créative, au "je", permettant de travailler l'expression personnelle et de partager nos histoires, nos imaginaires un ensemble d'activités autour de la médiation et de l'action culturelle. Par petits groupes, les étudiant-e-s concevront et mettront en oeuvre un projet de médiation vers des institutions, des projets, des dispositifs artistiques ou culturels spécifiques. On travaillera notamment la production des supports et dispositifs de communication (dossiers de présentation, affiches, flyers, restitutions orales...) accompagnant et valorisant les projets des cours de techniques de synthèse à partir d'articles scientifiques et journalistiques. Le cours s'appuie sur la tenue d'un carnet de bord.

ÉVALUATION

Travaux individuels et collectifs

BIBLIOGRAPHIE

· STACHAK Faly, *Ecrire, un plaisir à la portée de tous*, 350 techniques d'écriture créative, Paris, Eyrolles, 2004

UE13 - M 1302 - LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES - ANGLAIS

Soizick JAFFRE

PRÉSENTATION DU COURS

Au début du cursus, les étudiant-e-s de formation initiale ASSC optent pour l'une des deux langues vivantes proposées au département. Les autres groupes suivent des enseignements de langue anglaise. Mise en place progressive d'ateliers de prise de parole à partir de l'écoute de dialogues authentiques : échanges à deux ou plus, travaux de recherche, travaux en équipe, jeux de rôles, rédaction d'écrits relevant de situations de la vie quotidienne : la famille, les relations etc.

Au second semestre, le cours sera consacré à la préparation du voyage d'études : travail sur la situation politique, économique et sociale en Irlande, découverte des réalités de la ville de Dublin, puis préparation du livret de voyage à partir de recherches sur les associations qui seront visitées. Travail autour des concepts utilisés en travail social à Dublin.

OBJECTIFS

À partir des acquis linguistiques de l'étudiant-e et quels qu'ils soient, développement progressif de la prise de parole, de la capacité à dialoguer avec aisance, dans des situations de communication sur des thèmes relevant de la vie quotidienne et du travail social dans les pays anglophones.

ÉVALUATION

Évaluation orale principalement, mais non exclusive. Les critères ne seront pas nécessairement la correction de la langue, mais plutôt l'implication, la capacité à prendre des risques dans les situations de communication, l'investissement, la réactivité, les efforts de prononciation, la cohérence. À l'écrit, évaluation de productions écrites en rapport avec les travaux oraux.

UE13 - M 1302 - PARCOURS ANIMATION - LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES - ESPAGNOL

Sophie LAROCHE

CONTENU

Mise en place progressive de techniques de communication en langue espagnole. Ateliers de prise de parole à partir de documents audio, vidéos ou écrits, interactions à deux ou plus, travaux de recherche, travaux en équipe, jeux de rôles, rédaction d'écrits relevant de situations de la vie quotidienne : la famille, les relations, etc.

Au second semestre, dans le cadre de la préparation du Voyage d'étude qui a lieu en mai, le travail se centrera sur la situation politique, économique et sociale en Espagne, découverte des réalités de la ville de Barcelone, puis préparation du livret de voyage à partir de recherches sur les associations qui seront visitées. Travail autour des concepts utilisés en travail social à Barcelone.

OBJECTIFS

À partir des acquis linguistiques de l'étudiant-e et quels qu'ils soient, développement progressif de la prise de parole, de la capacité à communiquer avec aisance, sur des thèmes relevant de la vie quotidienne et du travail social dans les pays hispanophones.

ÉVALUATION

Évaluation orale principalement, mais non exclusive. Les critères ne seront pas nécessairement la correction de la langue, mais plutôt l'implication, la capacité à prendre des risques dans les situations de communication, l'investissement, la réactivité, les efforts de prononciation, la cohérence. À l'écrit, évaluation de productions écrites en rapport avec les travaux oraux.

UE13 - M 1303 - MÉTHODOLOGIE DE PROJET. APPROCHE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

Samir FERGANI / Nadia AZOUG

CONTENU

Les objectifs de la comptabilité générale ; la synthèse de l'activité ; l'enregistrement des opérations courantes ; le bilan et du compte de résultat

OBJECTIFS

- Introduire la dimension financière dans une structure d'animation socioculturelle
- Être capable de comprendre la logique d'un processus comptable

- Appréhender les outils comptables (bilan et compte de résultats) en vue de leur utilisation dans vos futures fonctions
- Réaliser un diagnostic financier

COMPÉTENCES

- Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques et de leurs évolutions.
- Donner du sens à l'action en formalisant des finalités, des objectifs et des buts.
- Coopérer à des réponses d'appel à projet
- Définir une stratégie d'action fondée sur les résultats du diagnostic
- Déterminer un plan d'action sur un mode participatif et partenarial, incluant l'ensemble des actrices et acteurs concernés
- Utiliser des méthodes d'intervention collectives (partenariales et d'animation de groupes et/ou individuelles, pour l'élaboration de projets et d'actions
- Élaborer une démarche d'évaluation de projet

ÉVALUATION

En animation : devoir sur table

En gestion urbaine : un travail individuel et de groupe basé sur des situations repérées sur les territoires.

BIBLIOGRAPHIE

- Tony Noce, Patrick Paradowski, *Animer, financer et communiquer votre projet : guide stratégique*, Chronique Sociale, 2004
- Francis Tilman, *Penser le projet : concepts et outils d'une pédagogie émancipatrice*, Chronique Sociale, 2004
- Jean-Pierre Boutinet, *Anthropologie du projet*, PUF, coll. Quadrige, 2015

UE14 - M 1401 - PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

CONTENU

À chaque étape de la formation, l'étudiant-e. est amené-e à définir et approfondir son projet personnel et son futur positionnement professionnel. Ce travail, guidé par l'équipe enseignante, prendra forme à partir de la tenue régulière d'un cahier de bord et donnera lieu à la rédaction de notes de positionnement.

La première note est centrée sur le parcours antérieur de l'étudiant-e et vise à en construire la cohérence. Elle interroge le cursus scolaire, les expériences professionnelles, bénévoles, sociales et identifie les compétences acquises et les attentes vis à vis de la formation. La deuxième note s'appuie sur l'expérience de formation dont elle fait le bilan et qu'elle met en regard du champ professionnel tel qu'il a été exploré dans les modules d'analyse des pratiques et des champs professionnels. Elle précède la recherche de stage. Elle définit le projet de stage en cohérence avec le projet de l'étudiant-e. C'est dans le cadre de ce module que sont travaillées la rédaction de CV et de lettres de candidature et l'élaboration de la poursuite d'études post DUT. La dernière note est intégrée au mémoire professionnel de stage et analyse l'ensemble du parcours en intégrant le projet tutoré et le stage.

OBJECTIFS

- Savoir identifier ses compétences
- Savoir analyser ses expériences et en témoigner
- Savoir définir son positionnement professionnel
- Savoir construire un CV et rédiger une lettre de candidature

UE14 - M14A02 - PARCOURS ANIMATION - ANALYSE DE PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

Thomas SAUVADET

PRÉSENTATION DU COURS

Des travailleurs et travailleuses sociaux viendront à l'IUT pour exposer leurs pratiques et leurs cultures professionnelles, leurs secteurs et leurs méthodologies d'intervention. Ces intervenant-e-s représenteront divers secteurs d'activité du travail social : médiation, éducation, prévention, animation. Elles - Ils expliqueront aux étudiant-e-s les spécificités de leurs publics et de leur environnement professionnel : quartiers populaires, hôpitaux, prisons, écoles, mairies, maisons de retraite... Chaque intervenant-e sera accueilli-e par un groupe d'étudiant-e-s, qui aura au préalable rencontré l'intervenant-e en question sur son lieu de travail. Ce groupe animera le débat (demi-journée).

OBJECTIFS

Les étudiant-e-s identifieront les spécificités des différentes professions du travail social : leurs domaines de compétence, leurs méthodologies d'action, leurs cultures professionnelles, leurs problématiques, leurs pratiques, leurs territoires et leurs publics spécifiques...

ÉVALUATION

Évaluation des étudiant-e-s dans leur rôle de référent-e d'une intervention (préparation de l'intervention, animation du débat).
Exposés oraux collectifs à la fin de semestre.

BIBLIOGRAPHIE

- Autès M., *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod, 2004.
- Beaud S., Weber F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010.
- Ion J., Ravon B., *Les travailleurs sociaux*, Paris, La Découverte, 2002.
- Lebon F., *Les animateurs socioculturels*, Paris, La Découverte, 2009.
- Mauger G., *Enquêter en milieu populaire*, Genèses, n°6, 1991.
- Mignon J.-M., *Une histoire de l'éducation populaire*, Paris, La Découverte, 2007.

UE14 - M14G02 - PARCOURS GESTION URBAINE - URBANISME OPÉRATIONNEL

Gilles MARTINET

PRÉSENTATION DU COURS

Comme défini par Pierre Merlin et Françoise Choay dans leur Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement (1988), l'urbanisme opérationnel regroupe « l'ensemble des actions conduites ayant pour objet la fourniture de terrains à bâtir, la construction de bâtiments ou le traitement de quartiers et d'immeubles existants (recomposition urbaine, réhabilitation, résorption de l'habitat insalubre) ». Cet enseignement portera à la fois sur l'urbanisme et ses évolutions contemporaines, sur les grands principes

qui orientent aujourd'hui les projets urbains, mais aussi sur les actrices et acteurs impliqués et sur la mise en œuvre concrète des plans urbanistiques.

OBJECTIFS

Se repérer dans l'histoire de l'urbanisme, en comprendre les fonctions et les objectifs ainsi que les jeux d'actrices et d'acteurs à l'œuvre. Savoir décrire et lire les plans et les documents urbanistiques.

ÉVALUATION

Interrogations sur des éléments de cours. Devoir sur table : analyse d'un projet urbain.

UE14 - M 14A03 - PRATIQUES DE CRÉATIVITÉ

**Intervenants : Artistes du Théâtre-Sénart, Scène nationale
Bruno RÉMY / Géraldine GIMENEZ**

CONTENU

Les ateliers de théâtre, danse, cirque, clown, musique se déroulent pendant une semaine banalisée aux semestres 1 et 2. Ils visent à découvrir par la pratique, et la réflexion sur cette pratique, une discipline du spectacle vivant, à développer sa sensibilité, à s'ouvrir aux formes esthétiques contemporaines, à se découvrir différent-e et à explorer sur une modalité si possible surprenante la relation à l'autre, à l'espace, au temps. Entre l'atelier du premier semestre et celui du deuxième semestre, les étudiant-e-s seront amené-e-s à concevoir une forme de restitution spectaculaire des ateliers. La participation aux ateliers est liée au parcours culturel proposé par le Théâtre-Sénart, Scène nationale aux étudiant-e-s du département.

UE14 - M 14G03 - MÉTHODOLOGIE DE LA MONOGRAPHIE

Enseignant : Gilles MARTINET

PRÉSENTATION DU COURS

La monographie est une étude exhaustive portant sur un sujet précis et limité, en ce qui nous concerne un territoire. Il s'agit alors d'étudier ce territoire dans toutes ses dimensions, en croisant les données, les approches, les méthodologies. Pour que la monographie soit pertinente, elle doit produire une véritable analyse et ne pas se contenter d'une description minutieuse. Pour ce faire, il est nécessaire de problématiser l'étude, c'est-à-dire de construire une question de recherche à l'élucidation de laquelle on s'attache. Cet enseignement fonctionnera bien évidemment en complémentarité avec l'ensemble des éléments consacrés à la formation aux méthodes de la recherche en sciences sociales. Il se concentrera plus précisément sur la question de l'élaboration du cadre de la monographie en amont ainsi que sur la rédaction de celle-ci, dernière étape du travail.

OBJECTIFS

Développer une lecture et une écriture des territoires. Acquérir les techniques de la monographie, depuis le choix et la délimitation jusqu'à la rédaction selon les canons académiques, en passant par la problématisation, la documentation, etc.

ÉVALUATION

Interrogations sur des éléments de cours et rendu final.

SEMESTRE 2

UE21- M 2101 - POLITIQUES TERRITORIALES ET INSTITUTIONS

Cf. M1101

UE21- M 2102 - DROIT : PRINCIPES GÉNÉRAUX

Laurence BRUNISSEN

PRÉSENTATION DU COURS

Présentation générale du Droit et de l'environnement juridique (les différentes branches du Droit, l'organisation judiciaire et les différents intervenants du système judiciaire)

OBJECTIFS

Comprendre l'intérêt de la matière et mieux en appréhender les enjeux, au travers d'étude de textes, de cas pratiques, mais aussi de vidéos de procès et d'une visite au Tribunal de Grande Instance.

ÉVALUATION

Devoir sur table et travaux personnels.

UE21- M 2103 - L'ÉCONOMIE CONTEMPORAINE : LES GRANDS PRINCIPES ET MODÈLES

Samir FERGANI

PRÉSENTATION DU COURS

- Présentation des grands courants de la pensée économique (l'analyse libérale, l'analyse keynésienne, l'analyse marxiste) et des méthodologies d'analyse
- Les principaux concepts (PIB et indicateurs alternatifs, croissance, production, consommation, épargne, échange, etc.) et agents économiques (ménages, entreprises, institutions financières, etc.).
- Analyse du modèle macroéconomique simplifié : le rôle de la demande, les modes d'intervention publique dans l'économie, les effets multiplicateurs, la dette publique. Les crises économiques.
- Analyse de la mondialisation et de la financiarisation de l'économie contemporaine

OBJECTIFS

Comprendre les principaux mécanismes économiques (macroéconomie), et leurs conséquences sur le comportement des actrices et acteurs (consommateurs/trices, entreprises et puissance publique). Décrypter les notions de croissance selon les optiques keynésienne et libérale, les logiques économiques en jeu dans la société. Comprendre le fonctionnement du modèle économique dominant et ses enjeux. Replacer l'économie standard dans un cadre de sciences humaines.

UE22 - M 2201- DYNAMIQUES DES POPULATIONS, MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

Dieynébou FOFANA-BALLESTER

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours s'articule au cours de diagnostic de territoire. Il vise à sensibiliser les étudiant-e-s aux recueils et à l'exploitation de données de type quantitatif et qualitatif.

OBJECTIFS

- Comprendre les principes méthodologiques liés à la recherche en sciences sociales
- Définir une stratégie de recueil de données adaptée aux situations sociales auxquelles les étudiant-e-s seront confronté-e-s sur le terrain
- Recueillir et analyser des données en lien avec la production d'un diagnostic de territoire

ÉVALUATION

Remise note d'étape

BIBLIOGRAPHIE

- Arborio A-M., Fournier R P., *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Nathan, 1999
- Blanchet A., Gotman A., *L'enquête et ses méthodes, l'entretien*, Armand Colin, 2007
- Berthier N., *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, A.Colin, 2006
- De Singly François, *L'enquête et ses méthodes, le questionnaire*, Armand Colin, 2005

UE22 - M 2202 - LE GROUPE ET SES ENJEUX

Nadia AZOUG (Anim) / Géraldine GIMENEZ (FA / GU)

PRÉSENTATION DU COURS

Qu'est-ce qu'un groupe ? De quoi et à partir de quoi se constitue-il ? Quels sont les différentes typologies des groupes ? L'individu et le groupe pour quelles articulations et inter - relations ? Comment se repérer par ses enjeux, ses approches, ses évolutions, ses atouts et ses limites possibles à appréhender ? Qu'est-ce qu'une dynamique de groupe ? Quels sont les impacts de l'enveloppe groupale sur l'individu et sur le collectif : régression, assimilation, autonomie, oppression...

OBJECTIFS

- Acquérir des définitions de base incontournables
- À partir d'analyse de films ou de textes, observer et analyser les enjeux de situations groupales
- Comprendre ce qui se joue au sein d'un groupe - d'une équipe au travail afin de se doter de clés d'interventions
- Se familiariser avec des pratiques d'animation et de médiation au sein d'un groupe
- Percevoir les pédagogies favorisant ou pas les dynamiques de groupe et développant la créativité.

ÉVALUATION

- Analyse de films par un exposé de groupe (groupe Anim).
- Participer à développer une dynamique de grand groupe au sein de la promotion.

BIBLIOGRAPHIE

- ANZIEU D., MARTIN J.-Y., *La dynamique des groupes restreints*, PUF, coll. Quadrige, 1968.
- MAISONNEUVE J., *La dynamique des groupes*, PUF, Que sais-je, 2007.
- MUCCHIELLI R., *La dynamique des groupes, processus d'influence et de changement dans la vie affective des groupes*, ESF Editeur, 2017.
- EARL - PLATTS D., *Dynamisez votre groupe, 67 jeux pour instaurer la confiance*.
- MEIRIEU P., « Groupe et apprentissage », contribution Revue « Connexions n°68 »

UE22 - M 2203 - ANALYSE DE LA SOCIÉTÉ

Camila Van Diest

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours prolonge le travail d'introduction à la sociologie entrepris au premier semestre. Il permettra aux étudiant-e-s de s'approprier plus largement les notions apprises et d'identifier et d'analyser les réalités sociales contemporaines par le biais de lectures et de travaux pratiques. En gestion urbaine, nous poursuivrons nos réflexions autour des objets de la sociologie tels que la ville, la ségrégation et les pratiques culturelles.

ÉVALUATION

Travaux pratiques, exposé oral, dossier écrit, contrôle continu

BIBLIOGRAPHIE

Fournie en début de cours

UE22 - M 22A04 - PARCOURS ANIMATION - SOCIÉTÉ ET POPULATIONS

Dieynébou FOFANA-BALLESTER / Irene POCETTI

Cf. M2201

UE22 - M 22G04 - PARCOURS GESTION URBAINE - HISTOIRE URBAINE

Céline Gianfermi

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours a pour objectifs d'aider les étudiant-e-s à se repérer dans l'histoire, les statuts et les rôles des formes urbaines, à comprendre la structuration de la ville et ses enjeux, s'intéresser au fait urbain, ses implications sociales et culturelles. Il s'agira également d'analyser les esthétiques et les édifices de la ville.

COMPÉTENCES VISÉES

- Situer son action dans le fait urbain dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité.
- Savoir lire et décrire des espaces urbains, et y repérer des points d'appuis pour des projets.
- Disposer de recul historique et de points de comparaisons nationaux ou internationaux dans l'observation et l'analyse des mutations urbaines contemporaines.

BIBLIOGRAPHIE

- BAIROCH. P., *De Jericho à Mexico*, Arcades, Gallimard, 1985
- *Histoire de l'Europe urbaine*, sous la direction de J.L. PINOL, Points, Seuil, 6 tomes (de l'Antiquité à l'époque contemporaine)

UE23 - M 2301 - EXPRESSION ET COMMUNICATION

Anne PINGUET, Bruno RÉMY

Cf. M1301

UE23 - M 2302 - LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES - ANGLAIS

Soizick JAFFRE

Cf. M1302

UE23 - M 2302 - PARCOURS ANIMATION - LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES - ESPAGNOL

Sophie LAROCHE

Cf. M1302

UE23 - M 2303 - INITIATION À LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - TECHNIQUES DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Dieynébob FOFANA-BALLESTER

Cf. M2201

Ce cours est intégré au dispositif de diagnostic de territoire

UE23 - M 2304 - MÉTHODOLOGIE DE PROJET. COMPTABILITÉ

Samir FERGANI

Cf. M1303

UE23 - M 23A05 - PARCOURS ANIMATION - PRATIQUES DE CRÉATIVITÉ

Cf. M 14A03

UE23 - M 23G05 - PARCOURS - GESTION URBAINE - CARTOGRAPHIE

Gilles MARTINET

PRÉSENTATION DU COURS

La carte est l'un des outils les plus utilisés pour comprendre et transformer les territoires. Souvent présentées comme « neutres », les cartes ne le sont pas : ni objectives ni exhaustives elles interprètent le réel et peuvent donc être plus ou moins efficaces, voire inutiles ou dangereuses. Cet enseignement permettra de différencier les différents types de cartes, de comprendre comment elles sont produites et utilisées par les différents acteurs et actrices, mais également de réaliser des cartes originales à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG).

OBJECTIFS

Développer les capacités d'observation, d'analyse et de compréhension d'un espace à travers l'usage des cartes. Apprendre les langages cartographiques et les étapes qui permettent de réaliser une carte. Savoir utiliser un SIG pour des travaux simples.

ÉVALUATION

Interrogations sur des éléments de cours. Devoir sur table : lecture et réalisation de cartes.

UE24 - M 2401 - PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Cf. M1401

UE24 - M 2402 - ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Thomas SAUVADET

Cf. M 14A02

UE24 - M 2403 - PROJET TUTORÉ

Samir FERGANI / Nadia AZOUG

PRÉSENTATION DU COURS

Le projet tutoré est une production collective, organisée dans le cadre des études et encadrée par un tuteur ou une tutrice, en vue de répondre à une demande externe.

OBJECTIFS

- Analyser des situations et problèmes dans leur complexité
- Travailler en équipe dans un milieu contraint (écoute, négociation, régulation, organisation,...)
- S'adapter à l'environnement, gérer les contraintes (temps et ressources)
- Mobiliser les ressources (humaines, documentaires, conceptuelles, techniques, matérielles) pour résoudre les problèmes
- Rassembler, synthétiser les données
- Transformer

UE24 - M 2404 - STAGE

Samir FERGANI

PRÉSENTATION DU COURS

En 1^{ÈRE} année du parcours animation, le stage est découpé en deux périodes :

- 2 semaines en janvier
- 3 semaines en avril

L'objectif du stage de première année est de s'immerger dans une structure d'intervention sociale, de participer à l'ensemble des activités en lien avec l'animation sociale et socio-culturelle, tout en mobilisant les ressources de la formation pour construire des questionnements structurés permettant de produire une analyse de l'environnement professionnel (territoire et structure). À ce titre, il est un temps essentiel de construction du projet personnel et professionnel.

En gestion urbaine, le projet de stage de 1^{ÈRE} année se construit collectivement, par petits groupes, autour d'une proposition d'animation régulière de l'espace public sur les territoires, en collaboration avec les collectivités et structures impliquées. Le stage est l'espace de réalisation du projet élaboré en cours, supervisé par un-e tuteur-trice pédagogique.

SEMESTRE 3

UE31 - M 3101 - POLITIQUES SOCIALES

Anna Pomaro

PRÉSENTATION DU COURS

La vie des personnes en société ne se déroule pas dans un vide. Elle est encadrée par des politiques qui construisent des catégories, assignent différents statuts, répondent à des besoins et définissent plusieurs aspects de la vie. Ce cours invite à réfléchir aux processus historiques, sociaux et politiques de formulation et de mise en place des politiques publiques. Nous aborderons différents aspects de la vie sociale tels que faisant l'objet de politiques publiques, comme la santé, le logement, l'emploi, l'éducation. Comment et pourquoi ces politiques sont conçues ? Quels acteurs et actrices interviennent dans le processus de leur formulation ? Quels effets produit leur mise en place ? Comment les publics définis par ces politiques s'en emparent, les remettent en question, se mobilisent pour élargir ou réduire leurs « marges » ? Finalement, nous aborderons les politiques publiques comme des entrées pour l'analyse des rapports sociaux. Des cas d'étude seront discutés à chaque séance, tirés du contexte français mais aussi d'autres réalités nationales (Canada, Chili, Italie, etc...) pour développer une réflexion comparative.

ÉVALUATION

Écrit individuel, travail de recherche collectif et débats en groupe

BIBLIOGRAPHIE

- DUBOIS Vincent, *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Économica, 2010 (1ère édition 1999)
- FASSIN Didier, *Les enjeux politiques de la santé*, Karthala, 2000
- HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie politique : l'action publique*, Armand Colin, 2008

UE31- M 3102 - DROIT APPLIQUÉ

Enseignante responsable : Laurence BRUNISSEN

PRÉSENTATION DU COURS

Des liens conjugaux aux liens parentaux :

Comment le Droit organise-t-il la famille, quels droits pour les enfants et quelle protection pour les mineur-e-s en danger ? Ce module doit permettre aux étudiant.e.s de découvrir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, d'appréhender la notion juridique de famille, de cerner les contours de l'autorité parentale et de connaître les bases du système français de Protection de l'Enfance.

ÉVALUATION

Devoir sur table et travaux personnels

UE31- M 3103 - POLITIQUES ÉCONOMIQUES CONTEMPORAINES : LES DYNAMIQUES DE MARCHÉ

Samir Fergani

PRÉSENTATION DU COURS

- La diversité des politiques et modèles économiques libéral, alternatifs (économie sociale et solidaire, approches en termes de développement durable...).
- Analyse des politiques économiques dans le cadre de l'Union européenne. Les déséquilibres économiques et les politiques menées (chômage, inflation, déséquilibres extérieurs...).
- Caractériser le fonctionnement spécifique (gouvernance, valeurs, principes de fonctionnement, champ d'activité, acteurs et actrices, limites) des organisations de l'économie sociale et solidaire.

OBJECTIFS

- Approfondir la compréhension des dynamiques économiques contemporaines et saisir les interactions entre politiques économiques et sociétés contemporaines.
- Acquérir des connaissances sur le fonctionnement des marchés et analyser les choix de politiques économiques.
- Acquérir des connaissances sur les modes de fonctionnement économique sur un territoire. Acquérir des connaissances sur l'économie sociale et solidaire.

UE32 - M 32A01- POLITIQUES CULTURELLES

Enseignants responsables : Matthieu Baudin / Kevin Verstraete

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours vise à présenter l'évolution de la place de la culture dans le cadre politique en France afin de mieux appréhender la diversité des politiques culturelles et leurs mises en œuvre. À partir de la visite d'une institution et de la découverte de différentes structures culturelles, de cours théoriques, d'analyse de textes, de débats, nous étudierons l'objet des politiques culturelles et situerons l'ensemble des perspectives de ses champs d'application. Nous aborderons l'histoire, la genèse et l'impact des politiques culturelles en France, en questionnant l'approche publique de la culture, les enjeux et étapes qui ont structuré l'institutionnalisation de ces politiques. Nous aborderons la multiplicité du champ de la culture, les différentes notions et approches sociologiques, les critiques et nombreux débats qui permettront d'aborder la complexité des objectifs des politiques publiques, l'évolution de leurs mises en application et l'analyse de leurs résultats. Nous aborderons les enjeux contemporains dans un contexte de restriction budgétaire et de lutte de légitimité, dans la transition actuelle entre plusieurs modèles de politique d'accès et de logique contributive. Nous pourrions questionner les nouvelles pratiques entre démocratie numérique, participation et autonomie du public, les nouvelles conceptions de l'équipement culturel, les notions de diversité et de droits culturels. Des dispositifs institutionnels pourront être présentés comme l'éducation artistique et culturelle et certains principes qui régissent la mise en œuvre d'un projet culturel, les droits d'auteurs, la législation et la sécurité des spectacles.

ÉVALUATION

Devoir sur table et exposé oral

BIBLIOGRAPHIE

- GREFFE X., PFLIEGER S., *La Politique culturelle en France*, La Documentation française (coll. Études de la Documentation française), 2009
- URFALINO Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, La documentation française, 1996
- DONNAT O., *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, La Documentation française, 2009
- SAADA Serge, *Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur*, Ed. de l'Attribut, 2011.
- LAHIRE B., *La Culture des individus. Dissonance culturelle et distinction de soi*, La Découverte (coll. Textes à l'appui), 2004.
- ERIBON Didier, *Retour à Reims*, Champs, Essai, 2009

UE32 - M 32A02 - PARCOURS ANIMATION - L'INDIVIDU ET LE GROUPE - LES GRANDS COURANTS PÉDAGOGIQUES

Géraldine GIMENEZ

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours abordera les grands courants pédagogiques (pédagogies traditionnelles et pédagogies actives) et s'arrêtera sur quelques noms incontournables ayant participé à leur évolution (citons Dewey, Freinet, Decroly, Neill, etc.). L'évolution des conceptions a mené à des innovations pédagogiques qui font toujours débat dans l'école, et a participé à l'émergence de l'éducation populaire. Il s'agira d'étudier ce qui constitue et différencie ces courants pédagogiques et ainsi de mieux comprendre les enjeux éducatifs et politiques qui les sous-tendent. En relisant leur propre rapport à l'acquisition de savoirs et à l'institution scolaire, les étudiant-e-s seront amené-e-s à interroger la place des publics concernés par des approches pédagogiques, de médiation sociale ou socioculturelle. Pour compléter les apports théoriques proposés, les étudiant-e-s seront invité-e-s à étudier plus précisément un courant ou un-e auteur-e, et à élaborer une forme pédagogique pour transmettre leur travail au reste du groupe.

OBJECTIFS

Ce cheminement permettra de mieux connaître les différents courants pédagogiques et les enjeux éducatifs qu'ils soulèvent et de questionner leur apport dans les pratiques professionnelles du champ de l'ASSC.

ÉVALUATION

Évaluation sur table, travail et restitution en groupe

BIBLIOGRAPHIE

- HANNOUN, H. *Anthologie des penseurs de l'éducation*. Paris : PUF, 1998.
- HOUSSAYE, J. *Questions Pédagogiques*. Paris : Hachette Education, 1999.
- HOUSSAYE, J. *Quinze Pédagogues. Leur Influence aujourd'hui*. Paris : Armand Colin, 1994.
- MEIRIEU, P., *Apprendre... oui mais comment*. Paris : ESF Editeur, 2012.
- Site de Philippe Meirieu, *Histoire et actualité de la pédagogie* : www.meirieu.com

UE32 - M 32G02 - PARCOURS GESTION URBAINE - DYNAMIQUE DES POPULATIONS

UE32-M 32A03C-PARCOURS ANIMATION-PUBLICS ET PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

Nadia Azoug

PRÉSENTATION DU COURS

En prenant appui sur des lectures d'articles, sur des reportages et les acquis de 1ère année des étudiants (méthodologie d'enquête, sociologie, actrices et acteurs de la société civile, politiques publiques), nous ferons émerger les questions et représentations concernant des publics dits spécifiques ou dits vulnérables pouvant être impactés par l'intervention sociale. Des professionnels·le·s, spécialistes de ces publics, interviendront en cours pour apporter des éléments de connaissance sur les populations concernées et les modalités d'intervention et/ou d'animation mises en œuvre. Ces échanges permettront d'alimenter la réflexion sur les politiques afférentes et les enjeux sociétaux qui les sous-tendent.

OBJECTIFS

- Sortir de ses propres représentations. Acquérir des clés de compréhensions concrètes sur l'inclusion des populations dans notre société.
- Comprendre des notions telles que « spécificité », « discriminé », « égalité de traitement », « vulnérabilité », etc.
- Se doter d'un glossaire, de mots clés porteur de valeurs.

Nous travaillerons cette année sur trois ou quatre thématiques spécifiques :

- La prise en charge des aînés, personnes vieillissantes et dépendantes,
- L'accueil des populations migrantes
- L'intervention socioculturelle auprès des personnes en situation de handicap
- Travailleurs du sexe

ÉVALUATION

Devoir sur table et participation au dispositif

BIBLIOGRAPHIE

Différents titres d'ouvrages seront communiqués par les intervenants.

UE32 - M 32G03 - PARCOURS GESTION URBAINE - PROBLÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES LOCALES

UE33 - M 3301- EXPRESSION ET COMMUNICATION

Bruno RÉMY

CONTENU ET OBJECTIF

Dans le cadre de ce module, nous aborderons d'une part la communication en réunion. Les séquences sont construites autour de jeu de rôles permettant d'appréhender les freins au travail collectif, le rapport au conflit et de travailler l'écoute et la reformulation comme outils de gestion du groupe. Il vise à développer chez les étudiant·e·s la capacité à prendre la parole dans

un collectif de travail, à construire des stratégies argumentatives, à animer et conduire un groupe de travail. On y apprendra également à rédiger des comptes rendus.

Dans un second temps, nous travaillerons la communication et l'écriture professionnelle autour du projet : dossier de partenariat, communiqué de presse et présentation orale.

ÉVALUATION

Conduite de réunion : Participation ; création d'un cas ; écrit de bilan

Communication de projet : Dossier de partenariat (travail de groupe), rédaction d'un communiqué de presse (DST), et présentation orale (au S4)

UE33- M 3302 - LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES

Soizick JAFFRE, Sophie LAROCHE

CONTENU

On reviendra sur les séjours d'études à Dublin et Barcelone pour en exploiter les contenus et développer la comparaison internationale. Ce travail prendra appui sur les éléments collectés par les étudiant-e-s pendant le voyage, des rencontres de professionnel.le.s et de structures en France, et sur les cours d'acteurs et actrices de la société civile.

UE33 - M 3303 - MÉTHODOLOGIE ET CONDUITE DE PROJET

Anne FLEURY- RAEMY

PRÉSENTATION DU COURS

En partant de situations problèmes, le projet est un outil de transformation sociale. Les étudiant-e-s sont ainsi formé-e-s aux enjeux du projet et sont confronté-e-s à une méthodologie alliant la pratique et la théorie. Qu'est-ce qu'un projet ? Pourquoi et dans quel but est-il mis en œuvre ? En quoi la participation des populations est-elle nécessaire ? Qu'est-ce qui est mis en tension par un projet ? Comment s'outiller afin de concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet ?

OBJECTIFS

- Appréhender un environnement social, un territoire, des institutions, des publics, des champs professionnels
- Repérer des "situations problèmes" à transformer pour tendre vers un mode d'intervention : le projet "une solution" à construire
- Découvrir, utiliser, évaluer une méthodologie de projet basée sur "la pédagogie du projet"
- Réinvestir les différents apports théoriques, les cours du S1 - S2 et S3
- Être sensibilisé à l'évaluation
- Travailler en équipe
- Se confronter à une commande institutionnelle par la mise en place "d'un projet tutoré", un projet concret sur une structure.

ÉVALUATION

En partant des contenus du cours au moins 3 évaluations sont réalisées (Fiche synthétique - Chronogramme - Tableau de bord)

BIBLIOGRAPHIE

- Tony Noce / Patrick Paradowski, *Élaborer un projet – Guide Stratégique de l'intention à l'action*, Chronique Sociale, Paris, 2004.
- Jean-Pierre Boutinet, *Anthropologie du projet*, PUF, coll. Quadrige, 2015

UE33 - M 3304 - GESTION

Samir FERGANI

PRÉSENTATION DU COURS

La gestion enseignée au département Carrières sociales se distingue des cours traditionnels par plusieurs aspects. Nous utiliserons la gestion pour faire émerger des projets sociaux sur des besoins spécifiques peu ou mal couverts (déficiences visuelles et auditives, alimentation, numérique, dépendance, etc.) en co-construisant des projets avec des actrices et des acteurs, expert-e-s sur ces secteurs.

En effet, face aux besoins locaux que ni les services publics ni la logique de marché ne peuvent pleinement satisfaire, l'entrepreneuriat social constitue une réponse efficace, au service des hommes et de l'environnement. L'entrepreneuriat social mérite un accompagnement et un soutien adaptés, pour que soient créées des projets à la fois socialement utiles et capables de maximiser leur impact social sur le territoire.

OBJECTIFS

- Acquérir une méthodologie et connaître les outils en gestion
- Intégrer la gestion au service d'un projet
- Définir une stratégie d'action basée sur les résultats du diagnostic
- Assurer les suivis administratifs, techniques et financiers

ÉVALUATION

Le cours de gestion est un parcours de 6 mois pour définir sa vision, prototyper et structurer son projet :

- Point d'étape lors des cours
- Formations collectives et retours des pairs
- Rendez-vous avec des experts métiers
- Présentation de votre projet d'entrepreneuriat social devant un jury professionnel et les étudiant-e-s de CS1

BIBLIOGRAPHIE

- Tony Noce, Patrick Paradowski, *Animer, financer et communiquer votre projet : guide stratégique*, Chronique Sociale, 2004
- Amandine Barthélémy et Romain Slitine, *Entrepreneuriat social, Innover au service de l'intérêt général*, Vuibert, 2011
- Virginie Seghers, *L'Audace des entrepreneurs sociaux*, coécrit avec Sylvain Allemand, éditions Autrement, 2007

UE33 - M 33A05 - PARCOURS ANIMATION - PRATIQUES DE CRÉATIVITÉ

Géraldine GIMENEZ

PRÉSENTATION DU COURS

Le module de pratiques de créativité de deuxième année est centré sur la

médiation culturelle. Il vise à permettre aux étudiant-e-s de créer et d'animer un espace d'échange autour d'une œuvre et d'un spectacle. L'art et la culture appellent la rencontre, dans l'espace de la représentation qu'ils aménagent (le cinéma, le musée, le théâtre mais aussi la rue ou tout espace public), et l'échange. Ils contribuent donc à la création de l'espace public comme lieu où circulent des signaux porteurs de messages qui interpellent notre humanité commune, nos représentations, notre être ensemble, etc.

Le projet est de permettre aux spectateurs.trices après une représentation de se retrouver et d'échanger autour de l'œuvre qu'ils-elles ont vue. Il ne s'agira pas, comme dans les figures imposées de la médiation, de rassembler un public autour d'un médiateur-trice (professionnel.le de la médiation ou artiste) qui reçoit la parole du public et y réagit à partir d'une position dominante instituée et comme expert-e mais de proposer un dispositif d'échange qui permette l'expression individuelle et la production d'un discours collectif articulant les points de vue. C'est ce discours (et éventuellement son processus d'élaboration) qui pourra ensuite être restitué aux artistes et / ou dans l'espace public du théâtre (ou ailleurs), par exemple sous la forme de posters.

ÉVALUATION

Conception du dispositif ; engagement dans l'action ; respect des contraintes sont pris en compte dans l'évaluation individuelle et collective.

Ecrit individuel d'analyse du dispositif.

BIBLIOGRAPHIE

- SAADA Serge, *Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur*, Ed. de l'Attribut, 2011.
- Beauchemin, W-J. ; Blémur, D. ; Duguay, N. ; Goulet-Langlois, M.. *De l'inégalité des intelligences à la médiation intellectuelle. Effets et enjeux propres à une conception politique du savoir*. Globe 17, no 2 (2014) : 45-68.

UE33 - M 33G05 - PARCOURS GESTION URBAINE - AMÉNAGEMENT

UE33 - M 33A06 - PARCOURS ANIMATION - PRATIQUES DE CRÉATIVITÉ ET PROJET

Anne FLEURY RAEMY

CONTENU

Les heures de ce module sont mobilisées dans le cadre de la conduite du projet tutoré pour permettre aux étudiant-e-s de porter le projet sur le terrain.

UE33 - M 33G06 - PARCOURS GESTION URBAINE - MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE ET DE DIAGNOSTIC. BUREAUTIQUE

UE34 - M 3401- PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Cf. M1401

UE34 - M 34A02C - ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Géraldine GIMENEZ

PRÉSENTATION DU COURS

En formation initiale, le cours s'appuie sur le module stage. Il est dévolu à investiguer les champs professionnels qui seront investis lors du stage de fin d'année. Un travail collectif de comparaison des terrains et de problématisation est réalisé par les étudiant-e-s, sous forme de cartographie. Il se prolonge dans le module lors d'un séminaire préparatoire au stage fin mars (M 42A02).

Pour les étudiant-e-s en apprentissage, un travail tout au long de l'année viendra soutenir les expériences vécues sur le terrain. Nous tâcherons dans ce module de partir de l'analyse de la pratique « des autres » pour construire la capacité à analyser sa propre pratique professionnelle. à partir de situations professionnelles vécues par les étudiant-e-s nous élaborerons des modalités d'analyse de situation. Les étudiant-e-s devront faire preuve d'une posture d'écoute et de prise de recul pour favoriser une démarche réflexive de groupe. Ces mises en situation permettront à la fois de questionner la limite du champ d'intervention de l'animateur ou l'animatrice socioculturel-le mais aussi de développer des méthodes de travail en équipe ouvertes à la coopération, au partenariat et à l'évaluation permanente.

ÉVALUATION

Participation au dispositif et écrit individuel

BIBLIOGRAPHIE

- Blanchard-Laville, C. ; Fablet, D. *Pratiques d'intervention dans les institutions sociales et éducatives*, Paris, l'Harmattan, 2000.
- Blanchard-Laville, C. ; Fablet, D. *Analyser les pratiques professionnelles*, Paris, l'Harmattan, 2000.
- Patrick ROBO, *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*, en ligne : analysedepratiques.org
- Yves VACHER, « La pratique réflexive », *Recherche et formation*, 66, 2011, pp. 65-78.

UE34 - M 3403 - PROJET TUTORÉ

Anne FLEURY RAEMY

Cf. M2403

ÉVALUATION

Forum des projets tutorés en novembre (S3)

Rapport et Soutenance le 31 janvier (S4)

SEMESTRE 4

UE41- M 4101- ORGANISATIONS POLITIQUES, ADMINISTRATIVES, ET ACTRICES ET ACTEURS

Jean-Baptiste ROUSSEAU

PRÉSENTATION DU COURS

- Les nouvelles contraintes des politiques publiques : entre mondialisation et dette publique
- Les nouvelles opportunités : fédéralisme, politiques locales ou régionales
- Les réformes en cours : réformes organisationnelles, réformes financières
- Les actrices et acteurs politiques, institutionnels, de la société civile...

OBJECTIFS

- Comprendre les nouvelles contraintes et opportunités qui sont rentrées dans le champ des politiques publiques permettant d'appréhender les réformes en cours.
- Reprendre les connaissances en politiques publiques pour envisager les transformations (quantitatives, qualitatives) à venir dans le domaine des politiques publiques.
- Repenser la place de l'Etat providence.
- Présenter des expériences étrangères pour éclairer les réformes mises en place en France.

ÉVALUATION

Exposé et devoir sur table

UE41 - M 4102 - DROIT SPÉCIALISÉ

Laurence BRUNISSEN

PRÉSENTATION DU COURS

Étudier les bases du Droit du travail notamment pour les professionnels du secteur et les droits des usagers au travers notamment de la justice des mineurs, des droits des personnes handicapées, de la lutte contre la discrimination.

OBJECTIFS

Permettre aux futur·e·s professionnel·le·s d'acquérir une meilleure compréhension des relations individuelles et collectives de travail notamment au vu des récentes modifications législatives en la matière. Leur permettre également de connaître les droits et d'adapter leurs pratiques professionnelles aux différents publics concernés.

ÉVALUATION

Devoir sur table et travaux personnels

UE41- M 4103 - ETHIQUE ET HISTOIRE DES IDÉES

PRÉSENTATION DU COURS

- Le lien entre social et éthique
- La place de l'éthique dans la société contemporaine
- Les débats éthiques dans le champ social aujourd'hui : fin de vie, éthique économique, société décente...
- Éléments de construction d'une éthique professionnelle en fonction des options

OBJECTIFS

- Replacer les débats propres au champ social dans le cadre plus général de débats sociétaux.
- Montrer que la discipline philosophique et/ou historique offre des modes d'appréhension de la réalité propres à éclairer l'intervention professionnelle (passer de l'éthique à l'éthique professionnelle).
- Entrer en relation avec des individus, des populations, des actrices et des acteurs du territoire, selon une éthique professionnelle.
- Être capable de comprendre les logiques argumentaires de débats

sociaux et sociétaux.

· Décliner de manière opérationnelle les propositions générales éthiques issues de débats philosophiques.

ÉVALUATION

Devoir sur table

UE41- M 41A04 - PARCOURS ANIMATION - LES ACTEURS ET ACTRICES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Irene POCHETTI

PRÉSENTATION DU COURS

Après avoir appréhendé en première année les différents acteurs et actrices de la société civile et interrogé les carrières militantes au sein de ces derniers, nous allons maintenant aborder de manière plus spécifique et dans une perspective internationale, les mouvements sociaux.

À partir d'études de cas, et en mobilisant les rencontres du voyage d'étude réalisé en première année, ce cours vise à aborder certaines « grandes causes » portées par des mouvements sociaux dans différents pays, à décrypter le fonctionnement de ces acteur-ice-s particulier-e-s, à identifier des catégories analytiques utiles pour appréhender ces luttes (par exemple la notion de genre, d'intersectionnalité, d'identité, d'ethnie, de droits, de violence d'état) et à appréhender leur lien avec l'animation sociale et socioculturelle.

Qu'est-ce qu'un mouvement social ? Comment l'étudier ? Quelles formes peut-il prendre en fonction du contexte ? Comment certains mouvements sociaux ont réussi à être moteur de changement ? Quelle relation entretiennent les mouvements sociaux avec les institutions ? Le cours vise à co-construire des éléments de réponses à ces questions.

ÉVALUATION

- Un écrit collectif de présentation analytique de la structure
- Une présentation orale comparative de structure du voyage d'étude à partir des outils d'analyse de mouvements sociaux dans le cadre de la restitution du voyage d'étude (support power point)
- Écrits individuels d'analyse de texte / film discutées en cours
- Participation aux discussions et aux travaux de groupe

BIBLIOGRAPHIE

- Fillieule, Olivier, Lilian Mathieu, et Cécile Péchu. *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Presses de Sciences Po, 2009
- Agrikoliansky, Éric, Isabelle Sommier, et Olivier Fillieule. *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*. La Découverte, 2010
- Neveu, Érik. *Sociologie des mouvements sociaux*. La Découverte, 2015

UE41- M 41G04 - PARCOURS GESTION URBAINE - GESTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

UE42 - M 4201- PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

UE42 - M 42A02 - PARCOURS ANIMATION - PRATIQUES, PUBLICS ET CHAMPS PROFESSIONNELS
Cf M3402

UE42 - M 42G02 - PARCOURS GESTION URBAINE - HABITATS ET SOCIÉTÉS

UE42 - M 4203 - MÉMOIRE
Benjamin DENECHAU, Bruno RÉMY

PRÉSENTATION DU COURS

Le mémoire est produit à l'occasion du stage de deuxième année. Il s'agit d'un travail de recherche qui s'ancre dans la réalité du terrain professionnel du stage. C'est le résultat d'un travail d'articulation entre des apprentissages universitaires (théoriques) et des apprentissages de terrain (lieu de stage) pour comprendre une problématique liée à la pratique de l'intervention sociale en position d'animateur·trice professionnel·le.

Le cours de méthodologie du mémoire vise à :

- Positionner le mémoire dans la formation,
- Repérer les étapes et les outils de l'élaboration du mémoire,
- Comprendre la notion de problématique,
- Poser les bases d'une recherche bibliographique sur la question mise au travail dans le mémoire
- Repérer les grands principes d'écriture d'un mémoire.

Le travail de conception et d'écriture du mémoire est guidé par un·e enseignant·e tuteur·trice tout au long du stage.

ÉVALUATION

Le mémoire est évalué par l'enseignant·e tuteur·trice. Il est soutenu devant un jury à la fin du stage.

UE42 - M 42A04 - PARCOURS ANIMATION - PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES ET PRATIQUES - SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE
Thomas SAUVADET

PRÉSENTATION DU COURS

À quel âge débute la jeunesse, à quel âge finit-elle ? La sociologie et l'histoire montrent que la jeunesse est avant tout un passage dont les frontières et la définition ont évolué au cours de l'histoire et varié en fonction des classes sociales. Il n'existe pas une jeunesse mais bien des jeunesses. L'affaiblissement des rites de passage, l'allongement de la scolarité, la prolongation du temps des expériences juvéniles et les difficultés d'insertion professionnelle tendent aujourd'hui à repousser toujours plus tard l'accès à un statut d'adulte, quelle que soit la classe sociale concernée.

Si les sociétés modernes ont fait de « la jeunesse » une figure sociale positive, s'efforçant par l'éducation d'en encadrer les débordements, certaines catégories de jeunes gardent une image particulièrement négative et sont associées à un certain nombre de problèmes sociaux. Après une approche socio-historique de la notion de « jeunesse », le cours évoluera vers une approche sociologique et contemporaine de la jeunesse française et européenne, avec une attention particulière pour les formes de rébellion et de délinquance populaires et urbaines.

OBJECTIFS

Les étudiant-e-s réfléchiront à la construction sociale de « la » jeunesse à partir de sa dimension historique (les époques) et sociologique (les classes sociales). Ils et elles découvriront l'influence des mouvements d'éducation populaire dans l'avènement de la jeunesse populaire.

BIBLIOGRAPHIE

- Bourdieu P., « *La jeunesse n'est qu'un mot* », dans Questions de sociologie, Paris, Editions de Minuit, 1984.
- Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995.
- Galland O., *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Mauger G., *Les bandes, le Milieu et la bohème populaire : études de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin, 2006.
- Mauger G., *La sociologie de la délinquance juvénile*, Paris, La Découverte, 2009.
- Morin E., Lefort C., Castoriadis C., *Mai 68. La brèche*, Paris, Fayard, 2008.
- Pasquier D., *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005.
- Renahy N., *Les gars du coin*, Paris, La Découverte, 2005.
- Singly (de) F., *Les adonaissants*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Van de Velde C., *Devenir Adulte : Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008.

ÉVALUATION

Première note au milieu du semestre : exposé oral collectif.

Deuxième note à la fin du semestre : examen écrit individuel.

UE42 - M 42G04 - PARCOURS GESTION URBAINE - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UE42 - M 42A05C - PARCOURS ANIMATION - ANALYSE DES CHAMPS PROFESSIONNELS

PRÉSENTATION DU COURS

Cet enseignement se déroulera en deux temps. On découvrira tout d'abord les professionnalités qui ont participé à la construction du champ du travail social afin de cerner les différentes philosophies d'action des groupes professionnels dits « canoniques » : assistant-e-s de service social, éducateur-trices spécialisé-e-s, technicien-ne-s d'intervention sociale et familiale, éducateur-trice-s de jeunes enfants, par comparaison avec les animateur-trice-s socioculturel-le-s. Partant de ces fondations, on verra à quoi correspond le passage du « travail social » à « l'intervention sociale » dans les années 2000 avec l'apparition de nouveaux métiers. On examinera l'un des paradoxes actuels : les incertitudes de légitimité et de financements qui planent sur tous les secteurs de l'action sociale et éducative alors que le nombre de travailleur-euse-s sociaux-ales s'accroît considérablement (1,2 million d'après le ministère de la Santé et de la Cohésion sociale) mais que certaines professions voient leurs effectifs diminuer.

Dans un deuxième temps, chaque étudiant-e examinera la configuration professionnelle de la structure d'accueil (professionnalités ou ressources humaines en présence, spécificités des populations prises en charge ou visées, politiques publiques, cadre légal et réglementaire) pour mieux repérer les enjeux relatifs au champ concerné. Il ou elle en présentera une analyse par écrit.

OBJECTIFS

Présenter la diversité des métiers dans le champ particulier du travail social et de l'intervention sociale. Définir les compétences et les actions propres à l'exercice dans le champ professionnel. Mener une réflexion propice à la réalisation du mémoire de fin d'étude.

ÉVALUATION

Devoir sur table et devoir maison

BIBLIOGRAPHIE

- ION Jacques, RAVON Bertrand, *Les travailleurs sociaux*, La Découverte, Repères, 2005.
- JOVELIN EMMANUEL, BOUQUET BRIGITTE, *Histoire des métiers du social en France*, Collection ASH professionnels, 2005.
- CHOPART Jean-Noël (direction), *Les mutations du travail social? Dynamique d'un champ professionnel*, Dunod, 2000.
- « 1,2 million de travailleurs sociaux en 2011 ? » Etudes et résultats, DREES n° 893, en ligne, URL : drees.social-sante.gouv.fr

UE42 - M 42G05 - PARCOURS GESTION URBAINE - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

UE43 - M 4301 - EXPRESSION ET COMMUNICATION

Bruno RÉMY

CONTENU ET OBJECTIFS

Ce module vise à fournir aux étudiant-e-s des repères conceptuels pour analyser les situations de communication interpersonnelle, en repérer les enjeux et la dynamique et construire des postures adaptées visant à favoriser l'échange. Il proposera une lecture systémique des communications et des techniques de communication compréhensive. Ce module est articulé avec le M4303.

ÉVALUATION

Analyse d'entretien / de situation ; Travail d'illustration sur un concept ; devoir sur table

BIBLIOGRAPHIE

- Yves Winkin, *Anthropologie de la communication*, Paris, Éditions du Seuil, 2001
- Watzlawick, Beavin et Jackson, *Une logique de la communication*, Paris, Éditions du Seuil, 1972
- + voir la bibliographie du support de cours

UE43 - M 4303 - TECHNIQUES DE NÉGOCIATION ET DE MÉDIATION

Bruno RÉMY

CONTENU ET OBJECTIFS

Après avoir appréhendé, à travers des conduites de réunion, au semestre 3, le rôle des postures et positionnements des individus dans les groupes acquis des techniques d'animation de réunion et de gestion des conflits, on conduira dans ce module un travail plus réflexif et mobilisant des approches théoriques de la communication interpersonnelle pour mieux saisir les enjeux multiples de situations d'entretiens et de communication interpersonnelle et s'y situer efficacement. Ce module est articulé avec le M4301.

ÉVALUATION

TD et devoir sur table

UE43 - M 43A04 - PARCOURS ANIMATION - PRINCIPES ET MÉTHODES D'INTERVENTION EN ASSC

Géraldine GIMENEZ

Les modules M4304 et M43A05C sont mobilisés pour créer, sur un mode innovant, un espace d'échanges de pratiques et de savoirs. Les étudiant-e-s sont invité-e-s à construire individuellement ou par petits groupes, des propositions d'échanges de pratiques qui seront mises en oeuvre au cours d'un séminaire dédié en janvier ou à d'autres moments dans l'année universitaire (pause méridienne, fin de journée, etc.). Les pratiques et savoirs ainsi partagés sont susceptibles d'être mobilisés dans un contexte d'intervention professionnel. Ils favorisent l'expression des personnes. Le dispositif vise à mettre les étudiant-e-s en situation de production pédagogique dont les finalités et les démarches sont explicitées et analysées. L'élaboration des démarches pédagogiques prendra appui sur le cours "Les grands courants pédagogiques" Cf. M32A02.

ÉVALUATION

Participation et engagement dans le dispositif, écrit individuel réflexif

UE43 - M 43G04 - PARCOURS GESTION URBAINE - ATELIER D'AMÉNAGEMENT

UE43 - M 43A05C - PARCOURS ANIMATION - MÉTHODES ET PRATIQUES D'INTERVENTION EN ASSC

Cf. M43A04

UE43 - M 43G05 - PARCOURS GESTION URBAINE - APPROFONDISSEMENT GESTION URBAINE - BUREAUTIQUE

UE44 - M 4401 - PROJET TUTORÉ

Cf. M3403

UE44 - M 4402 - STAGE

Samir FERGANI

CONTENU

Le stage, d'une durée totale de 11 semaines est un temps fort de la formation en DUT dans la mesure où il va permettre aux étudiant-e-s de se confronter aux différents terrains.

Le DUT Carrières sociales ne vise pas à former des technicien-ne-s de l'animation mais des professionnel-le-s capables de concevoir, mettre en oeuvre, piloter et évaluer des projets d'animation et d'assumer des fonctions de coordination de structures d'animation sociale et socioculturelle. Au-delà des compétences techniques, le stage doit vous permettre de développer des compétences liées

à ces missions : prise de responsabilité, capacités relationnelles, diagnostic, contextualisation, prise de recul et analyse, anticipation des contraintes, mobilisation et gestion des ressources, négociation, évaluation.

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement d'une organisation et s'y intégrer
- Comprendre le contexte d'intervention (territoire, populations, institutions, structures)
- Analyser des besoins
- Définir une démarche pédagogique
- Mobiliser des acteur-trice-s (professionne-le-s, bénévoles, participant-e-s)
- Assumer une mission utile à une collectivité ou une association
- Définir son positionnement professionnel

Le suivi et l'encadrement du stage sont assurés par un-e maître-sse de stage dans la structure employeur et un-e enseignant-e du département qui se déplace sur le lieu de stage chaque fois que possible.

Règlement intérieur

ARTICLE 1 : ASSIDUITÉ AUX SÉQUENCES D'ENSEIGNEMENT

Le DUT est un diplôme sanctionné par un contrôle continu des connaissances (arrêté ministériel du 03/08/2005) :

« l'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire » (article 16 de l'arrêté).

En conséquence :

Art. 1.1 : Les enseignant-e-s sont tenu-e-s de remplir une feuille de présence pour toutes les séquences TD ou TP. Un appel de présence aux séquences de cours en amphithéâtre pourra être effectué à tout moment, oralement.

Art. 1.2 : Un trop grand nombre d'absences non justifiées expose l'étudiant-e aux mesures et sanctions décrites à l'article 1.7.

Art. 1.3 : Les seules absences considérées comme justifiées sont les suivantes :

- maladie avec certificat médical (adressé au secrétariat dans les 48 heures après le début de la maladie)
- convocation nominative et datée, à caractère obligatoire, d'une administration (par exemple : journée citoyenne, tribunal, concours, permis de conduire)
- retard dans les transports en commun (avec justificatif fourni)
- fêtes religieuses selon les dates publiées au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale.

Chaque absence devra impérativement être justifiée au plus tard le jour du retour de l'étudiant-e, faute de quoi elle se transformera en absence non autorisée. Toute situation particulière devra être exposée au Chef de Département.

Art. 1.4 : une absence à une séquence d'enseignement est comptée comme une absence à la totalité de la demi-journée concernée.

Art. 1.5 : En cas d'absence à un cours, TD ou TP,
· il est indispensable de fournir un justificatif d'absence auprès du secrétariat lorsque cette absence peut être justifiée (voir art.1.3) ;
· il est de bon ton de présenter des excuses, par écrit ou par oral, auprès de l'enseignant.e concerné.e, lors du cours, TD ou TP suivant ;
· il est inutile de fournir au secrétariat un mot d'excuse.
· les justificatifs d'absence acceptés sont des documents originaux.
Aucune copie, physique ou numérique, ne sera acceptée.

Art. 1.6 : Il ne sera pas octroyé d'autorisation d'absence pour les étudiant.e.s acceptant des emplois durant leur temps de formation (du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h).

Art. 1.7 : À partir de 5 demi-journées d'absence non justifiées, un point sera retiré de la moyenne générale par groupe de 5 demi-journées d'absence (1 point pour 5 demi-journées; 2 points pour 10 demi-journées, etc.).

Art. 1.8 : Aucun.e étudiant.e ne pourra être accepté.e en cours après son heure de début ni ne pourra quitter un cours de manière anticipée.

ARTICLE 2 : MODALITÉS DE VALIDATION D'OBTENTION DU DUT

Art. 2.1 : La validation d'un semestre et le passage dans le semestre suivant, s'effectuent conformément à l'arrêté ministériel du 03/08/2005 (articles 18 à 22). La validation d'un semestre et le passage au semestre suivant sont de droit lorsque la moyenne générale est supérieure ou égale à 10 sur 20, avec une moyenne supérieure ou égale à 8 sur 20 pour chacune des trois unités d'enseignement et lorsque l'étudiant.e a satisfait aux conditions d'assiduité (article 1 de l'arrêté ministériel du 03/08/2005). Les autres cas sont définis par l'arrêté.

Art. 2.2 : La moyenne générale se détermine à partir des coefficients précisés au programme pédagogique national.

Art. 2.3 : Pour chaque module, chaque étudiant.e doit recevoir au minimum une note par semestre.

ARTICLE 3 : ORGANISATION DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Art. 3.1 : La scolarité en DUT est organisée dans le cadre du contrôle continu et ne comporte pas d'examen final.

Le contrôle continu des connaissances prend en compte :

- Les contrôles individuels écrits et oraux
- Les mémoires correspondant à des projets
- Les travaux en groupe

Art. 3.2 : Tout étudiant.e se rendant coupable de fraude avérée, incluant le plagiat, fera l'objet d'un rapport disciplinaire adressé à la Présidence de l'Université Paris 12 pour suites.

ARTICLE 4 : ABSENTÉISME AUX DEVOIRS SURVEILLÉS

Art. 4.1 : En cas d'absence justifiée, il appartiendra à l'enseignant.e concerné.e et au ou à la chef.fe de département d'autoriser (ou non) l'organisation d'un devoir, d'un travail, ou d'un oral de remplacement sur demande de l'étudiant.e, conformément au règlement intérieur de l'IUT et

à la charte des examens de l'IUT.

Art. 4.2 : Toute absence non justifiée à un devoir surveillé, ou tout retard dans la remise de travaux effectués à l'extérieur de l'IUT, pourra être sanctionné par la note zéro. « Les modalités de contrôle continu et régulier des connaissances et des aptitudes sont fixées sur proposition du conseil de l'IUT après avis du chef de département concerné » (article 18 de l'arrêté).

ARTICLE 5 : JURYS

Art. 5.1 : Composition et rôle des jurys

Les jurys d'admission de passage dans chaque semestre et de délivrance du diplôme universitaire de technologie sont constitués conformément à l'arrêté du 3 août 2005 et désignés chaque année par le président de l'université sur proposition du directeur de l'IUT.

Ces jurys sont présidés par le directeur de l'IUT et comprennent les chefs de département, des enseignant-e-s-chercheur-e-s, des enseignant-e-s, des chargé-e-s d'enseignement et des personnalités extérieures exerçant des fonctions en relation étroite avec la spécialité concernée, choisies dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du Code de l'éducation.

Art. 5.2 : Délibération des jurys

Les jurys se réunissent et délibèrent à partir des résultats obtenus par les candidat-e-s.

La délibération des jurys a lieu en séance non publique et en la seule présence de ses membres (la présence de personnel administratif est néanmoins admise en tant que secrétaire de séance).

Les jurys sont souverains et sont tenus au secret des délibérations.

Les décisions des jurys sont définitives et sans appel, à l'exclusion d'erreur matérielle. Toute erreur matérielle doit être signalée au président du jury concerné, qui réunit alors à nouveau ce jury pour procéder à la correction. Lorsque les jurys ont délibéré sur les résultats, ils ont, en principe, épuisé leur compétence et ne peuvent légalement procéder à un second examen des mérites du candidat.

ARTICLE 6 : CLAUSES DIVERSES DE « BIEN ÊTRE ENSEMBLE »

Art. 6.1 : Règles générales

Le comportement des usager-ère-s doit être en conformité avec les règles et les valeurs en vigueur dans la communauté universitaire.

Dans ce cadre :

- Chacun-e doit respecter les personnes et les biens
- Chacun-e doit préserver la propreté des locaux et des abords de l'IUT
- Il est interdit d'introduire ou de consommer dans les bâtiments toute substance nuisible à la santé et à l'ordre public
 - Les téléphones portables doivent être éteints et rangés pendant les cours, TD ou TP, et pendant les épreuves surveillées
 - Le plus grand soin doit être apporté à l'utilisation du matériel technique et informatique, en particulier dans les plages horaires de libre accès

Art. 6.2 : Conduite et stationnement

Tout usager·ère s'engage à respecter le code de la route, les consignes de sécurité et de limitation de vitesse dans l'enceinte de l'IUT.

Les véhicules doivent stationner aux emplacements prévus à cet effet.

Les limitations de stationnement, qu'elles soient temporaires (travaux, organisation de colloque...) ou permanentes (places réservées aux personnes handicapées), doivent également être respectées.

Les voies d'accès aux différents bâtiments doivent rester libres pour des raisons de sécurité.

Le droit de stationnement est accordé à titre non personnel et uniquement pour une utilisation quotidienne.

Art. 6.3 : Tabagisme

Conformément à la réglementation en vigueur, il est interdit de fumer dans les locaux et dans les circulations de l'IUT. Les personnes qui souhaitent fumer doivent se rendre à l'extérieur des bâtiments et utiliser les cendriers mis à leur disposition.

Art. 6.4 : Utilisation des ressources du département

Le secrétariat pédagogique du département est ouvert aux étudiants entre 8h30 et 10h30 le matin et 13h30 et 15h30 l'après-midi. En dehors de ces horaires, les étudiant·e·s ne peuvent s'adresser au secrétariat sauf en cas d'urgence réelle.

Aucune photocopie, aucune impression, ni reliure ne peut être faite au secrétariat pédagogique ni par lui.

Les responsables pédagogiques et administratives

LE ou LA CHEF-FE DE DÉPARTEMENT représente le département auprès des organismes extérieurs, au sein de l'IUT et de l'Université. Il ou elle met en œuvre les orientations stratégiques définies par le conseil de département. Il ou elle négocie et gère le budget. Il ou elle préside le conseil de département et les commissions de jurys. Il ou elle anime l'équipe pédagogique et administrative. Il ou elle est l'interlocuteur des étudiant-e-s pour tous les projets liés à l'animation du département. Il ou elle est élu-e par le conseil de département.

LE SECRETARIAT PÉDAGOGIQUE assure les fonctions de secrétariat du département. Il collecte et diffuse toute information relative à l'organisation des études (plannings, absences, moyennes de modules, etc.). Il est l'interlocuteur des étudiant-e-s pour toute question relative à leur scolarité. Le secrétariat n'assure aucune reprographie ni aucune impression.

LE DIRECTEUR ou LA DIRECTRICE DES ÉTUDES de la formation initiale conçoit, en coordination avec l'équipe pédagogique, et gère les plannings des enseignements. Il ou elle est la seule personne habilitée à modifier l'emploi du temps en accord avec les enseignant-e-s concerné-e-s. Il ou elle prépare avec le chef de département et le secrétariat pédagogique les commissions de jury. Il ou elle reçoit les étudiant-e-s sur rendez-vous pour toute question relative aux études.

LE ou LA RESPONSABLE DES STAGES coordonne le dispositif des stages. Il ou elle valide les conventions de stage. Il ou elle organise les soutenances. Il ou elle produit, en coordination avec l'équipe pédagogique, les documents de cadrage liés aux stages.

LE ou LA RESPONSABLE DES PROJETS TUTORÉS coordonne le dispositif des projets tutorés. Il ou elle valide les conventions de projet. Il ou elle organise les soutenances. Il ou elle produit, en coordination avec l'équipe pédagogique, les documents de cadrage liés aux projets tutorés.

Outils pédagogiques

ADE

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

EPREL

<http://eprel.u-pec.fr/>

Identifiant : votre numéro d'étudiant

Mot de passe : date de naissance (jjmmaaaa)

BIBLIOTHÈQUE

Adresse internet :

<http://athena.u-pec.fr/>

Service de documentation de l'IUT :

<http://bibliotheque.u-pec.fr/vos-bibliotheques/senart-iut-espe/>

Des salles de travail sont réservables pour le travail en petits groupes. Les bibliothécaires vous accompagnent sur demande dans vos recherches documentaires.

Responsable

MITSCHKA Caroline :

01 64 13 43 56

Contacts

Accueil - Prêt :

01 64 13 15 82

Bureau :

01 64 13 15 81

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

Département Carrières Sociales
IUT Sénart-Fontainebleau

Campus Universitaire de Sénart
36/37 rue Georges Charpak
77 567 Lieusaint Cedex

Tél : 01 64 13 43 52
dut.cs@iutsf.org



www.iutsf.u-pec.fr